

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

#117

Mars/Avril 2023



AGDE

LE MAG

agde
Archipel de vie

À LA UNE
LA MAISON
DE LA MER

À LA UNE
LE PUMPTRACK, UN ÉQUIPEMENT
POUR LA JEUNESSE

DOSSIER
LE PATRIMOINE
BÂTI

sommaire



À LA UNE 8

Cérémonie des vœux aux Agathois
La Maison de la Mer,
Agde renforce sa signature
maritime avec un établissement
innovant

Le Pumptrack, un nouvel
équipement de loisirs
pour la jeunesse

La soirée d'accueil
des nouveaux Agathois

Une aire d'observation inaugurée
à la Réserve Naturelle Nationale
du Bagnas

Les repas-spectacles de la Ville



ÉVÉNEMENTS 18

Retour sur le Village de Noël
au Cap d'Agde



DOSSIER 20

3 Questions à Sylvian Viale,
Conseiller Municipal en charge
du Patrimoine Bâti, de l'Artisanat
et de la Relation avec les Artisans

ILS ONT CHOISI AGDE 22

Maison Sevegnac
Sauvage et Fleurie
RTL2 Littoral s'installe à Agde

EN IMAGES 24



FIL ROUGE 26

La réhabilitation
du château Laurens



CINÉMA 31

Agde sous les feux des projecteurs
de « Demain Nous Appartient »



CULTURE 32

Retour sur les spectacles
de la Saison Culturelle

À LA DÉCOUVERTE DES MUSÉES D'AGDE 34



TRAVAUX 36

La requalification de la route
de Saint-Vincent

Le passage à niveau n°288

Le réseau de voies douces s'étend

La première phase
de la restructuration
de la Promenade

DANS LE RÉTRO 38

Les statues d'Agde

EN BREF 42

HOMMAGES 45

Paul Alric et Hubert Coste nous ont quittés

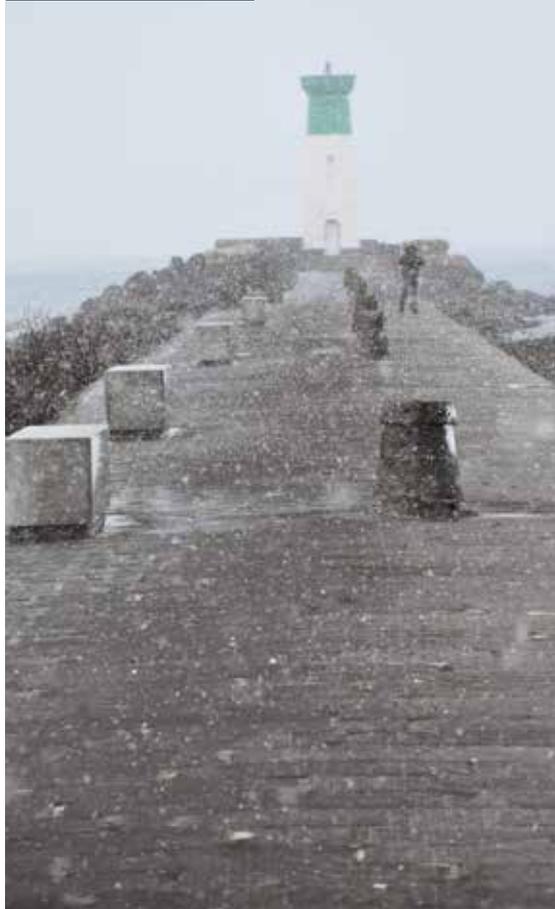
46 Conseil Municipal

49 Libre expression

50 Infos pratiques

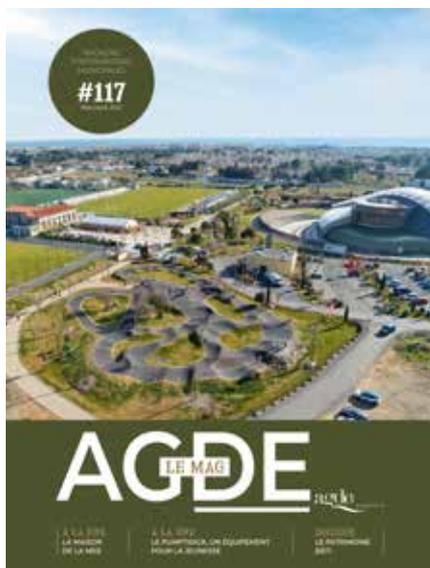
51 État civil

La photo du mois



DE LA NEIGE EST TOMBÉE SUR AGDE

De la neige qui tombe sur notre belle ville d'Agde, cela n'arrive pas souvent. Ce fut pourtant le cas lundi 27 février. Bien que cet épisode neigeux n'ait pas duré longtemps, une partie de la matinée tout au plus, il a bien naturellement attisé la curiosité des Agathois. Un instant rare, appréciable, et fugace, qui a donné l'occasion aux photographes de réaliser de beaux clichés de notre ville parée de blanc, comme ici la jetée au Grau d'Agde avec le phare en fond. Sur les réseaux sociaux, de nombreux utilisateurs ont eux aussi partagé des photos et des vidéos des différents quartiers de notre ville dans des teintes de couleurs froides, contrastant avec les éclaircies et autres rayons de soleil auxquels nous sommes beaucoup plus habitués.



Le journal d'Agde est édité par la Mairie d'Agde
Direction de la Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
<http://www.ville-agde.fr>

Directeur de la publication
Gilles D'Ettore

Directeur Délégué
Jérôme Cavaillès

Responsable de la publication
Catherine Maurel

Responsable Adjoint de la publication
Joël Tron

Rédaction
Direction de la Communication : Catherine Maurel, Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron, Laurent Cheysens et Nathalie Course, Direction des Musées d'Agde

Graphisme et mise en pages
Agnès Tardy - B@B communication - 06 65 15 36 14

Fabrication et impression
ImpAct Imprimerie

À LA UNE : Le Pumptrack, cliché de Jérôme Bosc, Direction Communication et Animation

Photos : Une Jérôme Bosc, Direction Communication et Animation ; Direction Communication et Animation (Laurent Cheysens, Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron, Catherine Maurel, Céline Gautier, Jérôme Bosc, Yacine Sersar, Michel Desnos) ; L-W Théberge (p.6) ; Pierre Arnaud (p.8) ; Renaud Dupuy de la Grandrive (p.11) ; Médiathèque Agathoise (p.24) ; Claude Cruells-Capèce (p.26 et p.27) ; Musée de l'Éphèbe (p.34) ; Louis Bentajou et Alain Carles (p.38 à 41) ; Paul-Eric Laurès (p.45)

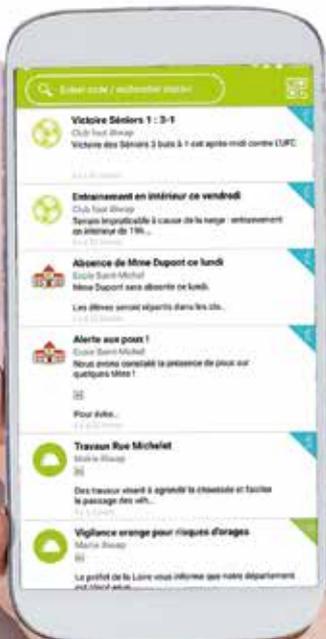
Visuels, illustrations : Direction Communication et Animation ; Atelier Peytavin (p.2, p.21) ; Agnès Tardy b@b communication (p.4, p.14, p.51) ; Story (p.6) ; Compagnie Zerafa (p.6) ; Vincent Ribera organisation (p.7) ; Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (p.9) ; istock (p.13, p.28) ; RTL2 (p.23) ; Demain Nous Appartement (p.31) ; Direction des Affaires Culturelles (p.51)

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 20 000 exemplaires
Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2023



L'APPLI QUI VOUS CHANGE LA VIE

TÉLÉCHARGEZ



Avec **Illiwap**,
restez informés !

- 1> Téléchargez gratuitement **ILLIWAP** sur votre Smartphone (Application disponible sur IOS et Android)
- 2> Ouvrez l'application et ajoutez une station
- 3> Scannez le **QR code** ci-contre ou entrez le code @agde
- 4> Recevez les infos pratiques et les actualités de la Ville **en temps réel** !

**TOUTE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE VILLE AVEC ILLIWAP**

DEMANDEZ LE JOURNAL !

Agde Le Mag est distribué directement dans votre boîte aux lettres par notre prestataire. Si vous habitez Agde, Le Cap d'Agde, Le Crau d'Agde ou la Tamarissière et ne recevez pas le magazine municipal, contactez-nous à la Direction de la Communication par téléphone au 04 67 94 62 10 ou par mail à communication@ville-agde.fr



RETROUVEZ
TOUTES NOS
INFOS SUR
NOTRE SITE
INTERNET

WWW.VILLE-AGDE.FR

ET SUIVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX



>> L'ÉDITO DU MAIRE <<

GILLES D'ETTORE

Investir pour notre jeunesse, c'est au final l'ambition de toute politique publique. Quand nous présentons les projets de la Municipalité comme nous l'avons fait lors de la dernière cérémonie des vœux, c'est aussi aux nouvelles générations que l'on s'adresse. Cette idée de transmission est au cœur de l'action que l'équipe municipale conduit pour que la vie en Agde demain soit au moins aussi belle qu'elle ne l'est aujourd'hui, pour que les Agathois, à l'avenir, conservent cet art de vivre qui fait, chez nous, la qualité de la vie. C'est pourquoi, la maîtrise de l'urbanisme et des évolutions démographiques, la modernisation de nos infrastructures et services publics, la conservation et la valorisation de nos espaces naturels et de nos quartiers historiques sont au centre de nos priorités.

Mais agir pour notre jeunesse, c'est aussi le faire au quotidien, à cet instant de la vie où se forment les personnalités et où se décide l'avenir. Mieux guider les jeunes Agathois à cet instant crucial de leur existence est un impératif. À cet égard, la Ville vient d'obtenir la labellisation « Information Jeunesse » délivrée par l'État pour la pertinence de sa politique Jeunesse en matière d'emploi, d'insertion, de prévention santé, de loisir, de mobilité et d'engagement citoyen.

Aider nos enfants à devenir de véritables citoyens insérés économiquement et pleinement acteurs de la vie de la cité est l'objectif poursuivi par l'ensemble de ces dispositifs. Le centre socio-culturel Victor Lachaud qui prendra place dans les bâtiments historiques de l'hôpital réhabilité va renforcer nos capacités

d'actions en s'adressant plus particulièrement aux jeunes familles qui, elles aussi, ont besoin d'être soutenues dans leurs projets de vie.

S'occuper de notre jeunesse, c'est aussi la doter d'équipements de loisirs facilement accessibles. Le Pumptrack, que nous venons d'aménager près du Centre Aquatique et qui s'adresse aux nombreux pratiquants des sports de glisse urbains, est un bel exemple de cette volonté. Le succès de fréquentation immédiat qu'il rencontre actuellement est une belle satisfaction pour les équipes qui ont porté ce projet.

Le sport est, en effet, un ingrédient important de la construction des individus. Nous avons la chance sur Agde de disposer d'un tissu associatif important avec plus de 70 clubs référencés. J'aurai d'ailleurs le bonheur, au mois de juin, de célébrer les 60 ans du Agde Volley-Ball au sein duquel j'ai vécu une partie de ma propre jeunesse et rencontré des éducateurs tel Serge Gleizes, qui, au-delà du titre de champion de France Juniors vers lequel il a porté une génération de jeunes joueurs dont j'étais, a su transmettre des valeurs qui nous ont toujours accompagnés depuis.

Une autre ambition que nous devons porter en direction de notre jeunesse est celle qui consiste en la sensibilisation aux enjeux de l'environnement. La Maison de la Mer que nous avons inaugurée au Cap d'Agde le 14 décembre dernier a cette vocation en s'adressant notamment aux élèves de nos écoles. Une large



INVESTIR POUR NOTRE JEUNESSE EST AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE

partie de l'avenir de l'humanité se joue dans les milieux marins, et il est important qu'aujourd'hui, comme demain, nous apportions notre contribution à ce combat.

Vous le voyez, et je n'ai évoqué ici que quelques exemples, la Ville participe au mieux de ses compétences à l'accompagnement des jeunes Agathois. C'est notre devoir car, au-delà de leur épanouissement personnel que nous devons favoriser, ils sont l'avenir de notre cité.

6 DES IDÉES POUR SORTIR



10 MARS

THÉÂTRE LES TOURNESOLS

Théâtre Agathois.
Rue Jean-Jacques Rousseau. Agde



10 > 12 MARS

GRAND PRIX DU CAP D'AGDE DE GOLF

Golf International du Cap d'Agde. 4 avenue des Alizés. Le Cap d'Agde



11 MARS

DÉFILÉ DU PIERROU

Cœur de Ville. Agde



16 MARS

CIRQUE LA GALERIE

Palais des Congrès
Cap d'Agde Méditerranée.
Rond-Point du Carré d'As. Le Cap d'Agde

18 MARS

JULIEN CLERC EN CONCERT ACOUSTIQUE

Palais des Congrès Cap d'Agde
Méditerranée. Rond-Point du Carré d'As.
Le Cap d'Agde



17 > 19 MARS

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MODELISME

Circuit du Grand Cap.
Route de la Tamarissière. Agde

18 MARS**DIGITAL CLEAN UP DAY**Médiathèque Agathoise.
Place du Jeu de Ballon. Agde**22 MARS****JOURNÉE MONDIALE
DE L'EAU ET DE LA
MÉTÉO**Maison de la Réserve. Domaine du Grand
Clavelet. Route de Sète. Agde**25 > 26 MARS****2^{ÈME} SALON DU VINYLE
ET DE LA MUSIQUE**

Moulin des Évêques. Avenue du 8 mai. Agde

**1^{ER} > 2 AVRIL****L'OURSINADE**

Centre-Port. Le Cap d'Agde

**1^{ER} > 2 AVRIL****SALON DU COUTEAU
DE LA MÉDITERRANÉE**

Moulin des Évêques. Avenue du 8 mai. Agde

**6 > 7 AVRIL****LE SAINT-CHRIST
D'AGDE
ET LES 24H DE LA PASSION**

Agde

14 > 16 AVRIL**FESTIVAL DE TAROT**Casino Barrière. Rond-Point du Carré d'As.
Le Cap d'Agde**15 > 16 AVRIL****5^{ÈME} SALON
DE LA MOBILITÉ
ÉLECTRIQUE E-CAP**Esplanade Racine. Centre-Port.
Le Cap d'Agde**16 AVRIL****CAP TOUR À VÉLO**Esplanade Racine. Centre-Port.
Le Cap d'Agde**19 > 23 AVRIL****FESTIVAL D'HUMOUR
DU CAP D'AGDE**Palais des Congrès Cap d'Agde
Méditerranée. Rond-Point du Carré d'As.
Le Cap d'Agde

CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX AGATHOIS

**LE MAIRE
GILLES D'ETTORE
A PRÉSENTÉ
LE PROJET
DE VILLE « AGDE
AMBITION 2030 »**



La dernière cérémonie des vœux du Maire aux Agathois remontait à 2020, juste avant la période Covid qui n'avait plus permis de l'organiser jusqu'à cette année. C'est au sein du Palais des Congrès du Cap d'Agde, que le Maire Gilles D'Etторе a adressé, le 12 janvier, ses vœux les plus chers aux très nombreuses personnes présentes dans l'auditorium et dans les salles annexes.

La soirée a débuté par la diffusion de deux vidéos, suivies très attentivement par le public et pour cause, la première retraçait les nombreuses réalisations menées à bien sur notre commune depuis 2001

et la seconde les projets à venir en Cœur de Ville. Une introduction au discours du Maire qui, durant plus d'une heure, a présenté les évolutions du territoire sur les dix prochaines années. À commencer par la stratégie

qui est mise en œuvre pour redonner au Cœur de Ville tout son rayonnement avec en premier lieu la restructuration de la Promenade, dont les travaux ont débuté cette année, la revitalisation résidentielle et commerciale, mais aussi la création d'une passerelle entre les deux rives, afin d'élargir le centre-ville à sa périphérie et tout particulièrement à la rive droite qui verra émerger sur la friche de la Méditerranéenne un site d'attractivité en lien avec le canal du Midi. L'année 2023 sera marquée par l'ouverture, au mois de juin, du château Laurens et de son parc paysager, un lieu qui participe pleinement à l'affirmation de la vocation culturelle et touristique d'Agde.

Gilles D'Etторе a ensuite exposé les grandes orientations d'un autre enjeu du futur : l'aménagement du territoire communal, afin de préserver et de

Toutes les thématiques abordées lors de la soirée se retrouvent dans le magazine « Demain Ma Ville » qui a été distribué à l'issue de la cérémonie et dans les boîtes aux lettres. Retrouvez « Demain Ma Ville », en téléchargement sur le site Internet de la Ville d'Agde www.ville-agde.fr et dans tous les lieux d'accueil.





Michaël Delafosse, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Pierre Castoldi, Sous-Préfet de Béziers et Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et Président de la CAHM

privilegier la qualité de vie des Agathois. Il a présenté les grands principes du nouveau Plan d'Aménagement et de Développement Durable, document de référence pour toutes les opérations concernant le tissu urbain et les espaces naturels agathois, qui donne les nouvelles règles en matière d'urbanisme. Le Maire a aussi dévoilé certains projets de restructuration d'espaces dans les quartiers de la ville. Comme au Grau d'Agde, où la route de Saint-Vincent va être élargie et sécurisée pour les piétons et les cyclistes, ou encore au Cap d'Agde avec la rénovation complète de la rue de la Flânerie qui comprendra un ravalement des façades et la déconstruction des terrasses afin de reconquérir l'espace public et d'accompagner la réfection de la place

du Môle. Enfin à Agde, la gare et ses alentours vont être repensés, dans le cadre d'une politique de déplacement plus vertueuse sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Après l'ouverture en juin de la trémie de Bessan, un Pôle d'Échange Multimodal va être créé, permettant de passer d'un mode transport à un autre, les quais de la gare vont être mis en accessibilité, une passerelle reliera la gare à la Méditerranéenne ainsi qu'aux futurs parkings, enfin l'avenue Victor Hugo deviendra en grande partie piétonne.

Autant de réalisations que le Maire et ses équipes vont mener à bien afin que Agde soit toujours une ville attractive où il fait bon vivre.

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE

C'est au sein du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée que s'est tenue le 20 janvier dernier la cérémonie des vœux de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, l'occasion de célébrer les 20 ans de l'Agglo, qui a été créée en 2003. Pour cet anniversaire, Gilles D'Ettore, Président de l'Agglo, depuis sa création, et Maire d'Agde était entouré des Maires et des Vice-Présidents des 20 communes du territoire de l'Agglomération, mais également des Maires ayant été en fonction au cours de ces deux dernières décennies ainsi que du Maire de Montpellier Michaël Delafosse, la Ville d'Agde soutenant la candidature de la Métropole pour devenir Capitale Européenne de la Culture en 2028. Après avoir présenté ses vœux à l'ensemble des habitants, Gilles D'Ettore a dévoilé le projet de territoire « Cap sur 2030 », qui définit les grandes orientations de l'Agglo pour les 10 prochaines années. Il est bâti autour de quatre priorités : cultiver la qualité de vie dans nos communes, amplifier le dynamisme économique, développer le tourisme dit des quatre saisons et adapter le territoire au changement climatique - et de vingt-deux objectifs à mettre en place.



Pour plus d'informations sur ce projet de territoire « Cap sur 2030 », un magazine a été édité. Retrouvez-le en téléchargement sur le site Internet de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée www.agglo-heraultmediterranee.net et dans tous les lieux d'accueil.



LA MAISON DE LA MER

AGDE RENFORCE SA SIGNATURE MARITIME AVEC UN ÉTABLISSEMENT INNOVANT

C'est le mercredi 14 décembre que la Maison de la Mer, nouvel équipement public bâti sur un concept innovant et respectueux de l'environnement d'habitat flottant, a été inaugurée, au Vieux-Port au Cap d'Agde. Après seulement 9 mois de travaux, ce projet, dont la conception a été envisagée dès 2018, a pour objectif d'accueillir l'équipe de la Direction du Milieu Marin, dirigée par Renaud Dupuy de la Grandrive, d'informer et de sensibiliser le public, notamment sur l'Aire Marine Protégée de la Côte Agathoise, et de proposer des animations en direction des plus jeunes et des scolaires.



La Ville d'Agde est l'une des rares communes à être dotée d'un service dédié à la protection, à la sensibilisation et à la valorisation d'une Aire Marine Protégée » a rappelé le Maire Gilles D'Ettore, lors de l'inauguration de la Maison de la Mer. « Positionné à la pointe du Cap d'Agde, ce bâtiment vient couronner toutes les actions menées depuis des années autour de l'Aire Marine Protégée de la Côte Agathoise ». Cette Maison de la Mer est un équipement public unique qui répond à certains des enjeux environnementaux littoraux régionaux. Elle a été réalisée sur le concept innovant de structure flottante sur caissons, et s'inscrit dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) avec notamment une toiture à panneaux photovoltaïques assurant une autonomie énergétique et l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement (l'ossature bois est d'origine française et régionale). Quant au parti architectural, il vise à faire le lien

avec le milieu marin en rappelant la forme d'un bateau. Au sein de la Maison de la Mer, l'on trouve un pôle d'accueil dédié à l'environnement marin méditerranéen, un pôle d'animations pour les scolaires et périscolaires et des locaux administratifs et techniques pour les 9 agents qui composent l'équipe de la Direction du Milieu Marin.

>> L'ÉCOLOGIE EST L'AFFAIRE DE TOUS >>

« Avec ce bâtiment, nous renforçons la signature maritime de notre ville, ainsi que la position touristique privilégiée du Cap d'Agde. Je tiens à remercier tous les organismes qui ont permis sa réalisation, la Banque Postale, qui nous a accordé un prêt vert à moins d'1 % d'intérêts, les architectes du cabinet Imagine à Montpellier et la société Carré de Vie qui ont travaillé sur le concept. Cette réalisation a coûté 1,7 million d'euros, financés à



La Maison de la Mer

Surface totale de 250 m² avec 1 étage :

>> Rez-de-chaussée avec accueil, salle d'animations pédagogiques, locaux techniques humides (plongée, vestiaires, douche, wc), local compresseur blocs plongée, local technique et outillage sec et pontons pour accostage des bateaux de l'Aire Marine Protégée

>> 1^{er} étage avec bureaux administratifs et salle de vie

>> Vigie sur le toit équipé en photovoltaïque et radar professionnel

FINANCEMENT DU PROJET

Total : 1 725 000 € TTC

Europe via le FEDER : 400 000 €

État via le Plan Littoral 21 : 199 450 €

Région Occitanie : 130 077 €

Département de l'Hérault : 130 077 €

Ville d'Agde : 865 364,65 €



**Maison de la Mer
Vieux-Port
Rue de la Capitainerie
04 67 94 67 90**

hauteur de 50% par nos partenaires que sont l'Europe via le Feder, l'État, via le Plan Littoral 21, la Région Occitanie et le Département de l'Hérault. Avec un tel équipement, nous allons poursuivre la sensibilisation aux fonds marins, notamment auprès des scolaires, et également continuer les politiques de préservation de l'Aire Marine Protégée de la Côte Agathoise mises en place depuis plusieurs années. Maintenir l'équilibre entre l'attractivité touristique et la protection de notre planète est un enjeu majeur pour les années futures. Cette Maison de la Mer sera notre phare, qui permettra de faire prendre conscience à chacun et chacune d'entre nous, y compris aux nombreux touristes qui viennent profiter de notre littoral, que l'écologie est l'affaire de tous ».



LE PUMPTRACK

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT DE LOISIRS POUR LA JEUNESSE

Il suffit de voir l'affluence les jours de beaux temps sur les 3 pistes du Pumptrack, installées à proximité du Centre Aquatique de l'Archipel dans un écrin de nature, pour se rendre compte de son succès. Cette réalisation, qui s'adresse aux utilisateurs de BMX, skateboard, rollers, patins à roulettes, trottinettes, sans oublier draisiennes et fauteuils roulants, est accessible à tous les âges et à tous les niveaux et fait le bonheur des fans de sports de glisse urbains.

Dans le cadre de sa volonté de développer et de moderniser les équipements sportifs agathois, la Ville a inauguré, samedi 26 novembre, le Pumptrack, première réalisation de ce qui deviendra la « plaine des sports urbains », avec le futur skatepark qui prendra place à ses côtés. Afin de réaliser cet équipement très prisé de

la jeunesse agathoise et des alentours, c'est un travail en collaboration entre les équipes municipales et la société Eiffage qui a permis d'élaborer ce projet. Il faut dire que Vincent Glouboukii, directeur d'Agence d'Eiffage Route, est un fervent pratiquant des sports de glisse urbains. « Afin de réaliser le tracé des trois pistes de ce Pumptrack, nous avons eu



comme consultant de luxe Vincent Masardier, une figure bien connue dans le monde du BMX avec des participations aux Championnats du Monde ». Cette expertise a permis de réaliser les 3 pistes de ce Pumptrack, une pour les débutants, une de niveau intermédiaire, et une pour les pratiquants confirmés. « L'avantage d'un tel équipement est qu'il est accessible à tout le monde, peu importe l'âge et peu importe le niveau, et qu'il est possible de prendre du plaisir très rapidement ».

>> « UN DES PLUS GRANDS PUMPTRACK D'OCCITANIE »

Ainsi, ce sont donc 1 450 m² de pistes aménagées en enrobé qui ont été inaugurés, en présence du Maire Gilles D'Ettore, du Premier Adjoint et Conseiller Départemental Sébastien Frey, et de Thierry Villa, Adjoint en charge des Sports. Ce dernier a rappelé que « La Ville d'Agde est labellisée Terre de Jeux 2024 et cette réalisation s'inscrit également dans ce cadre car de nombreuses disciplines de sports de glisse urbains sont Olympiques, et seront de la partie aux Jeux Olympiques de Paris 2024, la dernière en date étant le skateboard ». Le Maire Gilles D'Ettore s'est montré fier de ce Pumptrack qui est « à l'heure actuelle, l'un des plus grands d'Occitanie. Cet outil était très demandé par les jeunes Agathois qui souvent étaient obligés de se déplacer pour pouvoir pratiquer leur passion. Nous avons souhaité le positionner proche du Centre Aquatique de l'Archipel et du stade Michel Millet, dans un espace naturel. Ce lieu a vocation à être intergénérationnel et convivial, un lieu où les gens viennent pour se retrouver.



Nous allons y aménager un parc paysager tout autour avec des espaces verts, des gradins et des cheminements piétons. Cet équipement a coûté 100 000 euros, financés à hauteur de 80 % par nos différents partenaires. Je tiens à souligner que la piste de niveau débutant est accessible aux draisiniennes et aux fauteuils roulants, car il était hors de question d'envisager la réalisation de ce Pumptrack sans pouvoir garantir un accès aux personnes souffrant d'un handicap ».

Véritable succès populaire auprès des jeunes et moins jeunes, le Pumptrack sera complété par un skate-park pour former ainsi une véritable « plaine des sports urbains ».



QU'EST-CE QU'UN PUMPTRACK ?

Le pumptrack est un parcours en boucle avec une piste constituée d'une succession de bosses et de virages relevés. Aucun besoin de pédaler sur un pumptrack, car on utilise les reliefs de la piste pour pomper grâce à l'action des bras et des jambes (flexion/extension). Le nom de l'équipement vient d'ailleurs de cette action, pump signifiant pomper et track signifiant piste.

FICHE TECHNIQUE DU PUMPTRACK

Ce Pumptrack en enrobé comprend 3 pistes pour 3 niveaux :

- >> débutants, d'une longueur de 70 mètres environ,
- >> intermédiaire d'une longueur de 80 mètres environ,
- >> pratiquants confirmés d'une longueur de 220 mètres environ.

Ce qui représente un total de 1 450 m² de pistes aménagées

Il est accessible aux vélos BMX, skateboard, rollers, patins à roulettes, trottinettes, et draisiniennes et fauteuils roulants (pour la piste débutant).

Les engins à moteurs y sont interdits.

Le port du casque est obligatoire.

Coût total de l'équipement : 100 000 euros, financés à hauteur de 80% par les différentes collectivités (Europe, Région Occitanie, Département de l'Hérault).



LA SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX AGATHOIS

UN TEMPS DE RENCONTRE AVEC LES ÉLUS ET LES SERVICES DE LA VILLE

Depuis 2020, la Ville d'Agde n'avait pas pu organiser la soirée des nouveaux Agathois, Covid oblige. Aussi, pour l'édition 2023, ce sont plus de 1 500 nouveaux arrivants qui ont été conviés par la Municipalité, le 29 novembre dernier au Moulin des Évêques, à venir rencontrer les élus, découvrir les services de la Ville et s'informer sur les nombreuses activités proposées, notamment par les associations.



Les nouveaux arrivants étaient donc très nombreux, cette année, à participer à cette soirée de bienvenue. Étudiants, actifs ou retraités, ils ont choisi Agde, et ses différents quartiers, pour sa qualité de vie, la richesse de ses infrastructures ou encore son tissu associatif qui propose de multiples activités. Dès leur arrivée dans la belle salle polyvalente du Moulin des Évêques, les invités ont été accueillis par le Maire Gilles D'Ettore et les élus de l'équipe Municipale, mais également par la Direction de la Communication, qui leur a remis, en guise de cadeau de bienvenue, un sac aux couleurs de la Ville et le guide d'accueil, édité pour l'occasion. Puis, chacun a pu prendre le temps d'aller à la rencontre des différents services de la Ville afin de récolter des informations précieuses

pour l'organisation de leur vie quotidienne sur Agde. De la culture au tennis en passant par les archives, le château Laurens, le Golf, le Centre Aquatique, l'Office de Tourisme, l'éducation, l'âge d'or, la petite enfance, le milieu marin, le nautisme, la Maison de la Justice, l'état civil ou encore l'Agglomération, tous les services étaient réunis et les agents présents ont répondu avec un grand professionnalisme aux questions diverses et variées des nouveaux Agathois.

Le Maire Gilles D'Ettore, entouré des membres du Conseil Municipal, a pris la parole en souhaitant à tous « la bienvenue dans notre belle cité agathoise ». Il a ensuite présenté les grands projets structurants qui ont été réalisés à l'image du Théâtre Agathois ou qui sont en cours comme les travaux du centre-

ville et plus particulièrement ceux de la Promenade et du château Laurens, lequel ouvrira ses portes en juin prochain. Les nouveaux Agathois ont aussi fait la connaissance des élus qui accompagnent le Maire, depuis plusieurs années, pour mener à bien différents projets de la Municipalité et qui œuvrent chacun dans leur délégation afin de servir au mieux l'intérêt général.

À l'issue du discours, la soirée a pris fin en musique, autour du verre de bienvenue!

À noter

La Ville d'Agde édite un guide d'accueil qui est disponible à l'accueil de la Mairie Mirabel, mais également en téléchargement sur le site ville-agde.fr

Une journée dédiée aux associations a lieu chaque année au mois de septembre.



Chaque année à l'automne, la Ville d'Agde a le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants sur son territoire, lors d'une soirée festive et conviviale. Si vous êtes un nouvel arrivant, installé récemment sur notre territoire, signalez-vous auprès de la Direction de la Communication (communication@ville-agde.fr / 04 67 94 62 10) afin de participer à la soirée d'accueil 2023.

PORTRAITS

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX VOISINS !


PAULINE

Pour Pauline, 22 ans, cette année est une année de césure, comme l'on dit dans le milieu universitaire lorsque l'on veut suspendre sa formation pour acquérir de l'expérience personnelle ou professionnelle. Elle est actuellement à la Maison de la Justice et du Droit où elle effectue un Service Civique. Une mission en adéquation avec ses valeurs, mais aussi avec son parcours universitaire puisque Pauline est en licence d'histoire. L'occasion également de se rapprocher de ses parents, anciennement sur Toulouse, et qui ont fait le choix de venir s'installer sur Agde pour profiter de leur retraite.


VALÉRIE

Valérie a passé de nombreuses années sur Lyon à travailler dans le secteur de la petite enfance en tant qu'assistante maternelle. Une ville et une vie auxquelles elle s'était attachée au fil du temps. Pourtant, c'est par amour qu'elle a fait le choix, en septembre 2021, de venir s'installer sur Agde. Elle est venue retrouver Xavier, papa de leurs trois enfants, connu sur le Cap d'Agde pour son école de plongée. Maylis, Myla et Mary, trois adorables enfants dont les prénoms commencent comme le M de Mer et de Méditerranée. Une coïncidence (ou pas) qui destinait à réunir cette jolie petite famille sur notre beau littoral.


NATHALIE ET STÉPHANE

Il est originaire d'Amiens et elle, de Bourg-en-Bresse. Nathalie venait en vacances au Cap d'Agde depuis plusieurs années avant d'investir dans un studio. C'est ici qu'elle a connu Stéphane, venu lui aussi en vacances, et lui a fait découvrir la ville. Ils se sont ensuite installés ensemble, en mai 2022, dans le secteur de Saint-Martin. Stéphane a lâché son travail dans la RATP et est devenu conducteur de bus scolaires. Nathalie est conseillère clientèle dans le secteur bancaire. « Ici, tout nous plaît, la qualité de vie est ce qu'on peut avoir de mieux, tout est à proximité ». Coté sports, le couple est adepte des déplacements à vélo et pratique aussi la Batucada dans une association locale. Nathalie est une élève assidue des activités aquatiques proposées à l'Archipel la Cité de l'Eau comme l'aquagym, l'aquabike et autres aquatraining.


ALTIM, DRITA ET NOËL

C'est un parcours atypique qui a amené cette famille francophile et francophone, originaire d'Albanie jusqu'à Agde. Comme pour beaucoup, le rêve d'une vie meilleure les a conduits jusqu'en France, d'abord à Montpellier, puis, il y a deux ans, à Agde dans le Cœur de Ville, grâce à des connaissances. Altim est gouvernante d'hôtel et Drita, maçon. Quant à Noël, il est inscrit à l'école Anatole France et est passionné de foot qu'il est, pratique dans un club local. La famille apprécie le calme de la ville, la plage et les déplacements à vélo, tout en gardant un œil sur les scènes flottantes où ils se rendent régulièrement.


BRIGITTE ET JEAN-JACQUES

Originaires de Marne-la-Vallée, cela faisait 40 ans que ces éternels amoureux venaient en vacances dans la commune. Jean-Jacques était boulanger-pâtissier, Brigitte était technicienne de laboratoire médical et sitôt la retraite prise, ils sont venus s'installer dans le quartier des Cayrets en se disant « on est arrivés chez nous », c'est dire l'attraction de la ville à leurs yeux. Ils sont adeptes de danses de salon et espèrent trouver prochainement un club qui les accueillera. Brigitte et Jean-Jacques ont prévu de fêter l'an prochain leurs noces d'or en terre agathoise.

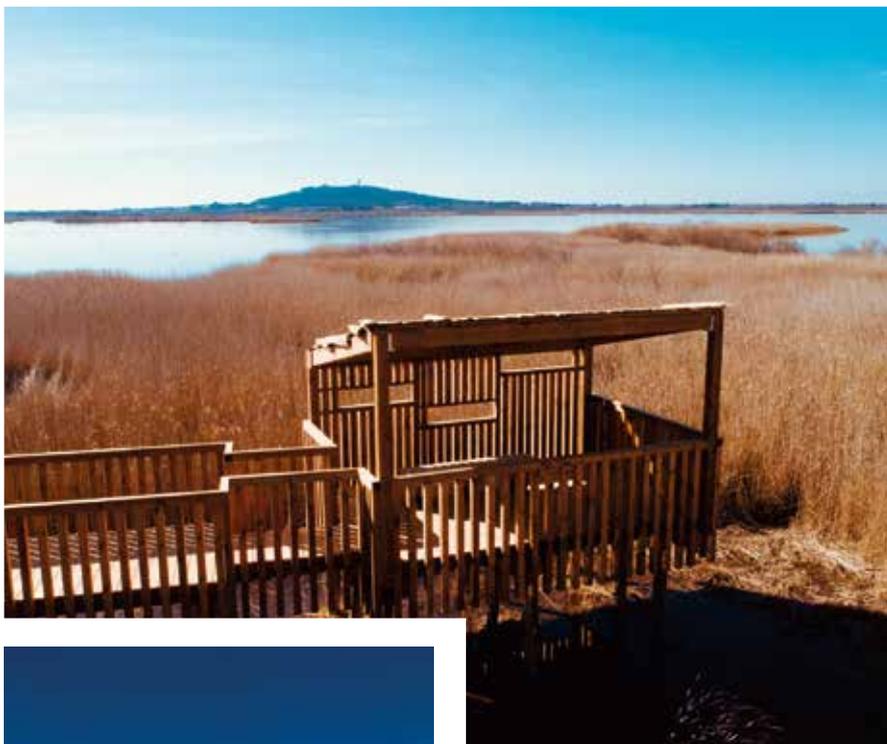
RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU BAGNAS

UNE AIRE D'OBSERVATION INAUGURÉE

Dans le cadre des 40 ans de l'Adena, Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des pays d'Agde et gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas depuis 1983, une nouvelle aire d'observation du site a été inaugurée. La Réserve Naturelle Nationale du Bagnas représente une zone humide préservée de 561 hectares qui accueille plus de 200 espèces d'oiseaux différentes, tant des oiseaux migrateurs qui s'y reposent en automne et au printemps que des espèces qui en ont fait leur lieu d'hivernage.

Ainsi, le 2 février, le Maire d'Agde et Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée Gilles D'Ettore, accompagné de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, de plusieurs Maires de villes membres de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et de Julie Bertrand, directrice de l'ADENA, a procédé à l'inauguration de cette nouvelle aire d'observation, située avant l'entrée de ville de Marseillan. L'occasion pour le Maire d'Agde de rappeler : « l'importance de cette zone humide qu'il faut absolument préserver, tout en trouvant un compromis pour observer cette nature magnifique, non seulement les oiseaux, mais également les autres espèces, et ce, sans les déranger. C'est ce qui a été réalisé ici avec efficacité grâce à un ensemble de pontons et cet observatoire qui permet de vraiment s'immerger au sein de la roselière ».

Ces aménagements ont pour objectifs d'accueillir le public librement et de manière sécurisée au plus près des espaces naturels, de sensibiliser à la préservation de la biodiversité et de valoriser les paysages du littoral et l'histoire du territoire. De plus, il s'agit désormais du point de



Le montant des travaux d'aménagements d'entrée de site du Bagnas et de la cheminée de Maraval s'élève à 300 855 euros, financés par le Feder (180 000 euros), le Conservatoire du littoral (15 000 euros) et la CAHM et Sète Agglopolie Méditerranée (105 855 euros). L'observatoire mobile a été financé intégralement par l'Adena (30 000 euros).

CHEMINÉE DE MARAVAL

Sur le site de la cheminée de Maraval à Agde, un observatoire a été aménagé grâce au remodelage du terrain et offre ainsi une nouvelle visibilité sur un paysage unique du vignoble et de la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas.

départ des visites guidées animées par l'Adena. Cette réalisation s'inscrit dans un projet global d'aménagement de la Réserve Naturelle Nationale, avec l'entrée du site réaménagée, et l'observatoire mobile conçu sur mesure par les bénévoles de l'association avec un habillage en cannes de Provence. Enfin, l'Adena, pour ses 40 ans, va proposer, tout au long de l'année 2023, une programmation d'animations déclinée sur 4 saisons avec, entre autres, des visites, des sorties nature, des spectacles, des rencontres et, bien entendu, des séances d'observations.

LES REPAS-SPECTACLES DE LA VILLE

UN MOMENT DE BONHEUR POUR NOS AÎNÉS



sur scène pour interpréter « La Dagtenco », reprise en chœur par l'assemblée. Ensuite, place à la dégustation avec un menu de fête qui a commencé par un foie gras au muscat, suivi d'un filet de Saint-Pierre aux olives et basilic sur sa tarte fine aux oignons caramélisés, une cuisse de canard confit sauce forestière, des fromages affinés et un rocher nacré au chocolat blanc, fruit rouge et yuzu en dessert. Bien entendu, les doyennes et doyens de chaque jour ont été mis à l'honneur, avec une chanson personnalisée interprétée par un artiste de la troupe Diamant Noir, et un

C'est peu dire que les traditionnels repas-spectacles de la Ville étaient attendus par nos aînés, après deux années blanches dues au Covid. Ainsi, du 19 au 22 janvier, plus de 1 000 personnes ont assisté, à la salle des Fêtes, à ces repas organisés par l'équipe du Pôle Âge d'Or du Centre Communal d'Action Sociale. Avant de déguster

le copieux repas concocté cette année par le Traiteur du Lez, le Maire Gilles D'Ettore, entouré des élus du Conseil Municipal dont Sylviane Peyret, Adjointe en charge de l'Action Sociale et Robert Craba, Adjoint délégué à l'Âge d'Or, a souhaité la bonne année aux convives, au nombre de 250 par jour, avant que les enfants de la Calendreta ne montent

petit présent offert par la Municipalité. À l'issue du repas, nos aînés, véritablement ravis d'avoir pu se retrouver à l'occasion de ces repas-spectacles placés sous le signe de la convivialité, ont assisté à un show de type cabaret, avec chanteurs et danseurs.



De gauche à droite en haut : Henriette Arnaud, Jean-Claude Mourlan, Annette Rochon, Henri Poujol
De gauche à droite en bas : Liliane Cochet, Georges Cavaille, Lucette Chavardes, Bernard Audemard



LE VILLAGE DE NOËL AU CAP D'AGDE



Cette année, c'est un véritable Village de Noël qui a pris place au Cap d'Agde, allant du Centre-Port jusqu'au Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée, en passant par le Cœur de Station et l'Espace Cap Shopping. Du 26 novembre au 1^{er} janvier, ce sont plus d'une quarantaine de chalets qui étaient installés, proposant à la vente des idées cadeaux ou de la restauration sur place, sans oublier une programmation d'animations permanentes comme la patinoire de glace, la mini-ferme des animaux ou encore le petit train. Chaque jour, il était possible de prendre une photo avec la star de cette période de fin d'année, le Père Noël en personne, sur son traîneau avec ses rennes magiques. Des parades animées sur plusieurs thématiques, des mascottes Disney, à la Pat Patrouille jusqu'aux inoubliables Pokémon ont rythmé ce mois de décembre. Retour en images sur cette première édition du Village de Noël qui a plongé petits et grands dans une ambiance féerique.





3 questions à Sylvian VIALE

Conseiller Municipal en charge
du Patrimoine Bâtiment, de l'Artisanat
et de la Relation avec les Artisans

Sylvian Viale, vous êtes Conseiller Municipal délégué au Patrimoine Bâti, à l'Artisanat et aux Relations avec les Artisans, pouvez-vous expliquer en quoi consiste votre délégation ?

Sylvian Viale

D'une part, mon rôle est de veiller à l'entretien, mais aussi à l'optimisation de l'usage des bâtiments communaux. Cela implique bien entendu de travailler avec les différents élus et personnels concernés en fonction des dossiers. À ce titre, je participe à différentes commissions et comités de consultation pour anticiper les besoins de la ville en matière de bâtiments publics. C'est notamment le cas pour la future salle polyvalente qui se situera à l'entrée du complexe sportif des Sept Fonts. C'est un projet qui a demandé un travail préalable important pour le choix du maître d'œuvre et la conception d'un bâtiment fonctionnel, respectueux de l'environnement, et répondant au mieux aux besoins de la population agathoise. D'autre part, je travaille auprès des artisans afin de les accompagner et de les aider à trouver des solutions d'installation et de développement sur notre commune.

Depuis plusieurs années, la Municipalité a entrepris des chantiers de rénovation, de restauration et de réhabilitation de son Patrimoine Bâti, avec une démarche de développement durable, pouvez-vous nous parler de ces réalisations ?

Sylvian Viale

En effet, les réalisations ont été nombreuses ces dernières années, avec toujours la volonté d'apporter la meilleure réponse aux besoins des différents publics. Ainsi, la Ville a entrepris plusieurs chantiers de restauration de son patrimoine bâti. Comme exemple récent, on peut citer les anciens Ateliers Municipaux, qui ont été réhabilités et transformés afin d'y voir émerger le Pôle de Perfectionnement Physique et Sportif



André Bordères. Par ailleurs, afin de répondre aux besoins exprimés par les associations, de nouvelles affectations de locaux ont été décidées pour les Restos du Cœur,

le Comité d'Organisation de Manifestations Historiques d'Agde (COMHA) ou encore BADJ. Au niveau des infrastructures sportives et culturelles, la Ville a misé sur la modernisation et l'innovation avec la Tennis Padel Arena au Centre International de Tennis, ou le Practice connecté du Golf International du Cap d'Agde, le Pôle Culturel, qui rassemble le Théâtre Agathois et la Médiathèque Agathoise, sans oublier la Maison de la Mer, avec son concept unique de structures flottantes, dont le toit est équipé de panneaux photovoltaïques, et qui accueille les équipes de l'Aire Marine Protégée de la Côte Agathoise. Enfin, en cette période difficile où il est demandé à chacun de faire des efforts, nous nous devons de montrer l'exemple. C'est pourquoi nous avons engagé des investissements importants afin de réduire nos dépenses énergétiques. Citons l'installation d'une chaudière à bois au Centre Aquatique qui couvrira 80% de la consommation énergétique pour une économie de 100 000 euros par an, l'amélioration de l'efficacité énergétique des écoles de la ville avec une isolation thermique optimale et la mise en place d'une gestion de contrôle énergétique de nos bâtiments communaux.

Dans le cadre de la revitalisation du Cœur de Ville, le Patrimoine Bâti occupe une place importante, quels sont les enjeux dans ce domaine pour accompagner la transformation majeure que vit actuellement ce quartier ?

Sylvian Viale

Le Cœur de Ville est en effet le chantier prioritaire de ce mandat, dans lequel j'interviens à plusieurs titres. Je tiens d'ailleurs à souligner ici l'étroite collaboration mise en place avec François Perea, Conseiller Municipal en charge de la Politique Ville et Vice-Président au sein de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée délégué à l'Habitat et à la Politique de la Ville, qui porte ce dossier avec l'ensemble de ses équipes. Ce projet ambitieux, qui consiste en une rénovation profonde du Cœur de Ville, nécessite notamment de travailler sur les bâtiments publics qui s'y trouvent, mais également d'en redéfinir

les usages par les citoyens et les associations. La Promenade, qui sera le symbole de cette transformation en est le meilleur exemple avec la volonté d'en faire une esplanade ouverte entre le centre historique et les faubourgs.

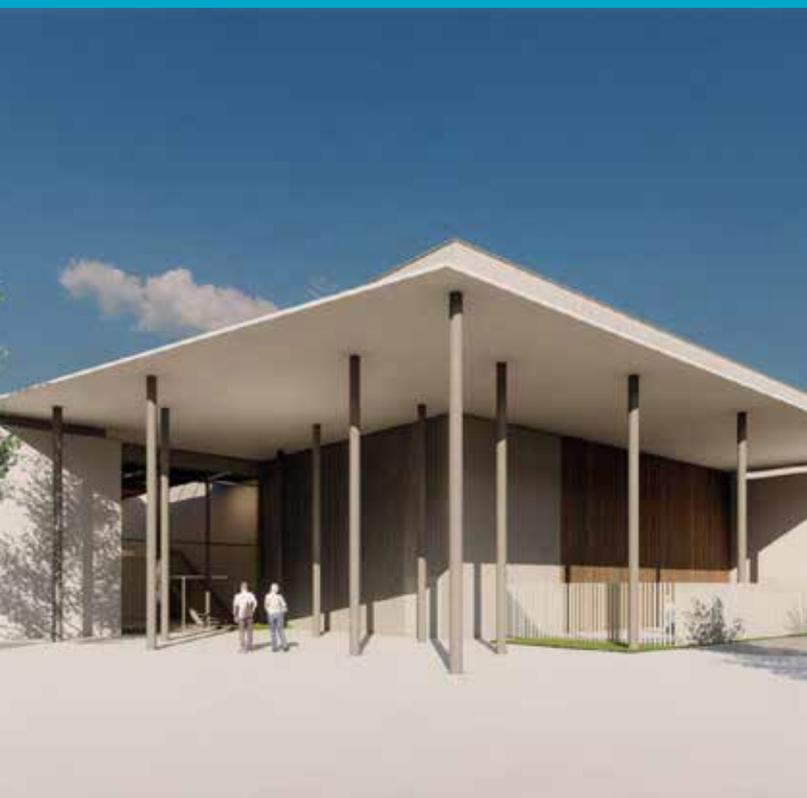
En ce qui concerne l'aspect Artisanat de ma délégation d'élu, je suis tout particulièrement investi dans le développement

d'une véritable offre commerciale dans le centre historique, notamment avec l'accueil et l'orientation de nouveaux artisans et commerçants. Une étude a été lancée pour cibler des typologies de commerces pertinents et complémentaires avec l'offre déjà existante sur Agde et les candidatures pour s'y installer sont déjà nombreuses.

LA SALLE POLYVALENTE

La Municipalité a décidé de la création d'une salle des fêtes polyvalente à l'entrée du complexe sportif des Sept Fonts. Son objectif est de permettre à la population agathoise et aux associations locales de disposer de locaux pour organiser différents types de manifestations. Conçu dans une optique de Développement Durable et d'accessibilité pour tous, le projet s'inscrit dans une démarche BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen) et dans le respect d'une construction HQE (Haute Qualité Environnementale), avec une signature architecturale constituée d'un béton décoratif associé à des sections de montants en bois.

Le bâtiment sera composé d'une salle de spectacle modulable de 600 m² qui pourra accueillir 1 200 personnes en configuration « debout », 650 en « assis » et 386 pour les repas, et une scène de 200 m². Deux parkings sont aux abords, l'un de 22 places dédiées à l'accueil technique et un autre plus central de 137 places pour le public. Le bâtiment et les parkings représentent une superficie totale de 8 230 m².



LES ANCIENS ATELIERS MUNICIPAUX



Les « anciens ateliers municipaux » ont été réhabilités et accueillent d'une part le Pôle de Perfectionnement Physique et Sportif André Bordères ainsi que les locaux des Restos du Cœur, de BADJ et de la COHMA.

UNE CHAUFFERIE À BOIS POUR L'ARCHIPEL LA CITÉ DE L'EAU

Le Centre Aquatique l'Archipel la Cité de l'Eau va être équipé d'une chaufferie automatique à bois déchiqueté. L'objectif est d'alléger la facture en gaz de la piscine. En effet, l'installation couvrira 80% de la consommation énergétique du centre et permettra une économie de l'ordre de 100 000€ par an. Avec cet équipement, l'Archipel la Cité de l'Eau remplace la consommation d'une énergie fossile (le gaz naturel) par une énergie renouvelable, le bois. Ce bois sera acheminé depuis la Salvetat-sur-Agout, dans le cadre d'une filière en circuit court. La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée finance en partie les travaux, dont le montant total s'élève à 900 000 euros hors taxe. La chaufferie à bois sera opérationnelle dans le courant du mois d'avril.





MAISON SEVEGNAC

Nouvelle enseigne à s'être installée à l'espace Cap Shopping fin décembre 2022, la Maison Sevegnac est une affaire de famille qui tient son nom de la contraction des deux patronymes. Son concept ? « Il s'agit d'un lieu de dégustation dans un cadre cosy et chaleureux, où le client peut, comme dans un marché et dans un esprit proche de celui des halles, composer sa dégustation en piochant dans les deux espaces que nous proposons, les produits de la mer et les produits de la terre » expliquent Benjamin Roumagnac et Yves Sevenier.

Ainsi, côté mer, l'on retrouve des huîtres de l'Étang de Thau, des producteurs Quentin et Emmeline, dont des produits haut de gamme comme les huîtres plates et exondées, mais aussi une sélection de bulots, tourteaux, oursins, Saint-Jacques, crevettes et autres couteaux. « Nous proposons aussi une gamme de gratinés pour ceux qui préfèrent les coquillages cuits » ajoute Christopher, le maître écailler de l'établissement, bien connu sur la station capagathoise. Du côté du « grignotage de la terre », la charcuterie ibérique est mise à l'honneur avec des produits connus et appréciés comme du bellota, de la pata negra ou encore du lomo.

Pour accompagner cette dégustation, le caviste Quentin propose de se rendre dans la cave à vin de 20m² qui comprend plus de 100 références issues en grande partie de la Région, sans oublier les spiritueux avec rhum, gin et champagne. On trouve également au sein de la Maison Sevegnac une épicerie fine avec du caviar, de la soupe de poisson, des moules farcies, du saumon fumé ou encore de la bisque de homard. Enfin, pour ceux qui préfèrent, il est possible de commander à emporter, sans rien perdre de la formule « compose ta dégustation », véritable maxime de la Maison Sevegnac.

MAISON SEVEGNAC

En hiver : du mardi au samedi
de 10h à 14h et 18h 22h.
Dimanche : de 10h à 16h. Fermé le lundi.
Horaires d'été à définir

Espace Cap Shopping
04 30 41 07 01

Maison Sevegnac
 maison_sevegnac



SAUVAGE ET FLEURIE

Depuis quelques mois, les habitants du Grau d'Agde ont vu fleurir un nouveau commerce dans leur quartier. Situé au 14 de la rue Jean Jaurès, en périphérie de la place des Mûriers, il abrite un concept store artisanal de fleurs fraîches et séchées. Avec sa vitrine singulière, la boutique accroche à coup sûr le regard des passants. À l'origine de cette réalisation, Manon. Une jeune femme passionnée qui définit cette belle aventure comme un « hasard évident ».

Après avoir dédié une partie de sa carrière au tourisme, elle a décidé, voilà trois ans, d'écouter ses envies et de virer de cap par le biais d'une reconversion professionnelle. Il n'aura pas fallu beaucoup de temps à Manon pour trouver son créneau dans l'univers vaste de la création florale. La créatrice du lieu est à l'image de l'univers de ses fleurs, poétique. Elle propose une boutique d'art floral et de décoration pour tous les amoureux de la nature.

Un concept store bucolique qui fait la part belle aux fleurs fraîches et séchées ainsi qu'à la petite décoration et aux bijoux. Ici, tout tourne autour de la fleur champêtre et sauvage. Pour les fleurs fraîches, giroflée, anémone, pivoine ou œillet se déclinent sur des bouquets qui cassent les codes traditionnels des fleuristes. Du côté des fleurs séchées, l'on retrouve des variétés d'hortensia, pampa, blé ou hélichryse qui arborent des objets décoratifs ou du quotidien comme des miroirs ou des couronnes, les habillant et créant de ce fait des œuvres qui sont faites pour durer dans le temps.

Composition pour le quotidien ou pour une occasion particulière, « Sauvage et Fleurie » s'adapte à vos envies les plus douces en proposant une parenthèse florale onirique.

SAUVAGE ET FLEURIE

Du mardi au dimanche
de 9h30 à 12h30
et de 16h00 à 19h00

14, rue Jean Jaurès
34300 Le Grau d'Agde
Tél. 06 59 99 78 03

Sauvage et fleurie
 sauvagheetfleurie



RTL2 LITTORAL S'INSTALLE À AGDE

L'aventure de ce qui est aujourd'hui « RTL2 Littoral » a commencé en 1981, une année qui marqua un tournant dans l'histoire de la radio en France. Les radios locales privées associatives sont, en effet, légalisées par la loi du 9 novembre 1981, permettant la création de nombreuses radios libres sur la bande FM, et aux radios pirates de sortir de la clandestinité. C'est ainsi que fut créée officiellement « Radio Cap d'Agde ».

« Radio Cap d'Agde » fera donc ses débuts dans un studio installé place de l'Arbre, près du Centre-Port, l'équipe déménagera 9 fois afin de trouver des locaux adaptés à l'activité. Jusqu'à la fin des années 80, de nombreux Agathois vont animer les ondes de ce média indépendant. En 1989, « Radio Cap d'Agde » prend un virage professionnel avec la fourniture du « programme Europe 2 » et en 1999, elle deviendra « RTL2 ». Yannick Gentet en est le directeur jusqu'au début des années 2000 date à laquelle Catherine Massenat et Michel Patte, à la tête de la société Civile FM, se voient confier la co-gérance de la station.

Coco Layat-Vachard, forte d'une expérience dans le milieu artistique, est nommée, en 2002, à la direction de « RTL2 Littoral ». Une radio qui va rayonner sur le littoral héraultais et sur l'arrière-pays, grâce son antenne, solidement ancrée sur le Mont Saint-Loup. Coco Layat-Vachard n'a eu de cesse, avec ses équipes et à travers ce média, de promouvoir, la culture, les événements et la vie du territoire, avec ses nombreux soutiens, fidèles, et dynamiques.

À ses côtés depuis 2009, l'animateur Jean-Michel Ollagnon, présente en direct tous les jours, de 12h à 16h, le programme musical local de la radio, mais aussi les chroniques quotidiennes comme le bloc-notes, la météo, les bons plans du week-end, les balades en région, l'actu Ciné en partenariat avec le cinéma « Le Travelling »... Une rubrique dédiée à l'emploi a été créée il y a deux ans suite à des échanges avec les chefs d'entreprise et responsables des ressources humaines de la région, qui avaient fait part de la difficulté et de la complexité à trouver du personnel, surtout après la période Covid.

Après ces 42 années passées au Cap d'Agde, la direction de « RTL2 Littoral » a décidé en septembre 2022 de déménager pour s'installer en centre-ville d'Agde rue Brescou, dans des locaux plus adaptés aux besoins des années futures. Un nouveau départ pour la radio qui va lui permettre d'être au cœur des nouveaux projets de la cité agathoise.

RTL 2 LITTORAL

À écouter sur la fréquence **96.1**
ou sur l'**application RTL2**
Retrouvez toutes les rubriques
sur **littoral.rtl2.fr**
45 rue Brescou
34300 Agde
04 67 26 16 78



1 > 20 > 21 JANVIER
POUR LES 7^{ÈMES} NUITS
DE LA LECTURE,

la Médiathèque Agathoise a organisé deux soirées effrayantes. Tout d'abord une « Murder Party » au sein de l'établissement, et une lecture de contes et comptines barbares sous l'appellation on ne peut plus claire : « Ça va saigner ! ».

2 > 31 DÉCEMBRE
LE DERNIER BAIN
DE L'ANNÉE

au Village Naturiste a réuni plus de 500 courageux qui se sont élancés, dans la bonne humeur qui caractérise cet événement, dans une eau à 14 degrés alors que la température de l'air s'élevait à 13 degrés.

3 > 2 FÉVRIER

L'EXPOSITION « SMALL IS BEAUTIFUL #3 » des 14 sculpteurs du collectif Art LAB City a été inaugurée à l'Espace Molière par Ève Escande, Adjointe en charge de la Culture. Un dialogue du petit vers le grand, visible jusqu'au 1^{er} avril prochain.

4 > 9 DÉCEMBRE

UNE JOURNÉE DE LA LAÏCITÉ a été organisée au sein de l'école Frédéric Bazile à l'occasion de la commémoration du vote de la Loi de Séparation des Églises et de l'État. Les élèves ont ainsi travaillé sur ce thème et ont symboliquement planté un arbre en ce jour, symbole pérenne de cette journée.



>> 5



>> 7



>> 6



>> 8

5 > 26 FÉVRIER

LA PIÈCE « RENDEZ-VOUS À CAPRI » jouée sur la scène du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée avec Marie Fugain, Ariane Massenet, Willy Liechty et Marie-Blanche a rencontré un beau succès populaire pour cette histoire traitant de l'amitié et du bonheur retrouvé.

6 > 15 > 18 DÉCEMBRE

LA 9^{ÈME} ÉDITION DE PATRIMONI, organisée par l'équipe de la Mission Patrimoine Littoral, a proposé un voyage dans le temps, dans les années 50, où Agde vivait à l'heure de la belle époque, avec les interventions de l'ensemble vocal Mélopoia, de l'association « Passerelle » ou encore du ténor Jean-Pierre Torrent.

7 > 8 JANVIER

LE TRADITIONNEL CONCERT VIENNOIS, organisé par l'Orchestre Symphonique Agapé, a affiché salle comble au Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée, où le public a pu apprécier des interprétations du répertoire de Mozart ou Brahms.

8 > 17 DÉCEMBRE

LES SATURNALES, symbolisant le solstice d'hiver chez les Romains étaient l'occasion de grandes réjouissances durant lesquelles on s'échangeait des cadeaux. Ainsi, le Musée de l'Éphèbe a proposé plusieurs animations sur ce thème célébré en l'honneur du dieu Saturne.

LA RÉHABILITATION DU CHÂTEAU LAURENS



Votre rubrique Fil Rouge s'attache à suivre l'avancée des travaux de réhabilitation du Château Laurens, jusqu'à son ouverture au public prévue le 23 juin 2023. Sur cette double page, vous retrouverez un zoom sur le mobilier estampillé Léon Cauvy, et sur son transfert depuis le Musée Agathois Jules Baudou jusqu'à sa demeure d'origine.

Les créations de Léon Cauvy, exposées au sein du Musée Agathois Jules Baudou durant près de 20 ans ont pris place, en décembre 2022 au château Laurens. Une opération planifiée, préparée de longue date (2019) et réalisée par la régie des œuvres de la Direction des Musées et du Patrimoine en collaboration avec l'atelier de conservation-restauration Lévy Backes pour ce qui est de l'assistance au démontage-transport.

Les travaux à l'intérieur de l'édifice achevés, la phase opérationnelle du transfert du mobilier a débuté dans le courant du mois de décembre. Plusieurs étapes se sont enchaînées alors pendant 4 jours, à savoir le délicat démontage des meubles, leur conditionnement, leur transport et leur installation, après remontage, dans leur nouvel écrin.

En phase finale de l'intervention, l'atelier Lévy Backes a procédé, in-situ, à une intervention en conservation, consistant pour l'essentiel à une reprise de la finition et à la consolidation de quelques assemblages.

Le transfert du mobilier Art nouveau du Musée Agathois à destination du château Laurens est une étape importante qui annonce l'ouverture prochaine au public, prévue le 23 juin 2023. Parallèlement, la Direction des Musées et du Patrimoine œuvre au réaménagement des quatre salles d'exposition du Musée Agathois Jules Baudou (voir page 35).

La Ville d'Agde s'est portée acquéreur, depuis 1994, de quatre ensembles de mobilier Art nouveau signés de l'artiste Montpelliérain Léon Cauvy. L'un d'entre eux, commandé par Emmanuel Laurens pour l'aménagement de son cabinet de travail, revêt par conséquent un aspect tout à fait singulier. Il est composé d'un bureau, d'un fauteuil, de quatre chaises, d'une banquette d'angle et d'une armoire. Les trois autres ensembles se déclinent en deux chambres à coucher et une salle à manger. La majeure partie des 27 pièces de mobilier, réalisées entre 1898 et 1902, bénéficient d'une protection au titre des Monuments Historiques. La dernière acquisition, opérée en 2012, a été réalisée grâce au partenariat financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie.





CÉRÉMONIE DES TROPHÉES DU SPORT

CES AGATHOIS QUI ONT BRILLÉ EN 2022 À L'HONNEUR

C'est au Palais des Sports que le mondesportifassociatifs'était réuni, jeudi 1^{er} décembre, à l'invitation du Maire Gilles D'Ettore, accompagné pour l'occasion d'une partie du Conseil Municipal et de Thierry Villa, Adjoint au Maire en charge des Sports. Cette année, la traditionnelle cérémonie des Trophées du Sport a été renouvelée, avec, en parallèle des remises de prix, des démonstrations de certains clubs de la ville dans les domaines du Street Work Out, du Pole Dance ainsi que du karaté ou encore du hip-hop.

Lors de son discours inaugural, le Maire Gilles D'Ettore a rappelé l'importance du sport pour la santé mais également pour le mental : « c'est dans le sport que l'on peut puiser des ressources et des richesses qui s'appliquent dans la vie de tous les jours. Pour que chaque Agathois trouve son sport, la Ville investit tous les ans, que ce soit dans le Centre Aquatique, avec des travaux pour améliorer le chauffage et réduire la facture d'électricité, au Centre International de Tennis avec la Tennis Padel Arena, dans le Pôle de Perfectionnement Physique et Sportif, ou encore avec la dernière réalisation en date, le Pumptrack.



Je tiens à dédier cette soirée à Benjamin Fourquier, ce jeune rugbyman qui nous a quittés, c'était un sportif comme vous tous et nous pensons très fort à lui ce soir. Enfin, je voudrais avoir un mot pour tous les bénévoles, ces encadrants qui s'impliquent au quotidien, sans compter. Ils sont essentiels au bon fonctionnement des associations, et leur implication, notamment auprès des plus jeunes, est un des maillons essentiels de la réussite du sport à Agde ».

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES JOUTEURS AGATHOIS
Thierry LOGNOS
XXTREM LINE CONCEPT
Xavier TIREUX

MISES À L'HONNEUR HORS ASSOCIATION AGDE

JEUX OLYMPIQUES DU SPORT SCOLAIRE
Cléa TEXIER (Vias)
Équipe de France scolaire UNSS

FÉDÉRATION FRANÇAISE ÉQUITATION
Alexia CORIOU (club Magalas)
Marine CORDONIANU (club Saint-Thibéry)

PARTICIPATION À LA DIAGONALE DES FOUS
Sandra SCHWARTZ DANTARD (Agde)

PALMARÈS INTERNATIONAUX / MONDIAUX

AGDE VOLLEY-BALL
Théo MARTY et Noah BURLAS - Champions de France UNSS en Beach

AVIRON AGATHOIS
Florence FARENC et Claude BAILLES
Équipage en 2 de couple masters mixte
Médailles d'Argent au Championnat de France et Médailles

d'Or au Championnat du Monde

CENTRE NAUTIQUE DU CAP D'AGDE
Raphaël BIZIEUX
6^{ème} en solo et 3^{ème} en double au Championnat du Monde Paravoile Hansa 2022 à Hiroshima

DIMENSION 34
Kilian MAILLOT
Vice-Champion de France par équipe
Battle of the Year
Tyara CROZEL-BURJADE Vice-Championne de France Kids battle et finaliste du Championnat du Monde Individuel

KICK BOXING CLUB AGATHOIS
Jason GAYRAUD
Champion de France amateur Kickboxing

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES JOUTEURS AGATHOIS
Équipage de rame traditionnelle mixte
Vainqueurs de la Coupe de France catégorie mixte
Jonathan CHALLIER
Vice-Champion de France de joutes languedociennes en catégorie moyens

RUGBY OLYMPIQUE AGATHOIS
Champions de France de Fédérale 2
Élu club de l'année

Le Palmarès



PALMARÈS JUNIORS

AGDE VOLLEY-BALL
Juniors féminines

AGDE TENNIS DE TABLE
Deyvan LEMAIRE

ASSOCIATION AGATHOISE SAUVETAGE SECOURISME
Équipe du Pôle Compétition

ATHLÉTIC CLUB DES PAYS D'AGDE
Louis VEAUTE
Jordan SEGAUD

BOXING CLUB ALDO ASARO
Charlotte DA SILVA GOMEZ

ÉCOLE DE JOUTES AGATHOISES

Diego LOPEZ
Miguel FOURNIER

KARATÉ CLUB AGATHOIS
Gaynor SARROUY
Maxime DUMAS-RICROS

LE PAVOIS AGATHOIS
Axel BOUSQUET

RACING CLUB OLYMPIQUE AGATHOIS
Équipe U14/U15

TAEKWONDO AGDE
Tessy PERNOUD
Loïc VALERO

BÉNÉVOLES CLUBS/ COACH

AGDE HANDBALL
Le club/ Laurent KIBLER

AGDE TENNIS DE TABLE
Laurent Fabrice BRIU
Dominique PATIGNY

VÉLO CLUB AGATHOIS
Georges ERILL

ASSOCIATION AGATHOISE SAUVETAGE SECOURISME
Blandine BERARD

COMPAGNIE DES ARCHERS AGATHOIS
Jean WINTERSTAN
Michel VILLETTELLE

SÉNIORS

AGDE HANDBALL
Équipe première montée en Nationale 3

KICK BOXING CLUB AGATHOIS
Jean-Baptiste MECHKAK

JUDO CLUB AGATHOIS
Charlène TEISSEYRE
Alexandre LANDES

LE PAVOIS AGATHOIS
Thomas GRAD

LES PÉTANQUEURS GRAULENS
Équipe féminine de pétanque
Magali SAEZ

TENNIS PADEL CAP D'AGDE
Équipe féminine 1

BOXE

DIEGO NATCHOO CONSERVE SON TITRE DE CHAMPION DE FRANCE LA RÉUNION « DUELS DE GUERRIERS » A ENFLAMMÉ LE PALAIS DES SPORTS



arrêt de l'arbitre à la 4^{ème} reprise. Désormais classé à la première place de l'Union Européenne, et autour du 60^{ème} rang mondial, celui que l'on surnomme « l'Indien » peut encore viser plus haut. Après l'entracte, Loyd Combes a confirmé tous les espoirs placés en lui en s'imposant devant Jamie Bidwell, dans la catégorie des poids Légers. L'Agathois est désormais le Challenger officiel pour le championnat de France, prochaine grosse échéance à venir. Dernier combat de la soirée, et pas des moindres, l'affrontement entre le local Florian

Chaque année, c'est toujours un événement sportif très attendu par la population locale, avide de voir à l'œuvre les protégés des Patrac's Brothers sur le ring installé pour l'occasion au Palais des Sports. Cette édition 2023 des « Duels de Guerriers » pour les 20 ans d'existence du club, le samedi 11 février, a, une nouvelle fois, tenu toutes ses promesses. « Il faut souligner que sur les 12 combats organisés lors de cette réunion, 8 amateurs et 4 professionnels, tous les boxeurs étaient issus de la Team Patrac's Brothers » confie Frédéric Patrac. Ainsi, en ouverture, les 8 amateurs engagés, Caussidery Maionn, Iliessa Benemar, Genera Ensabella, Fabio Galvany, Leo Bernard, Charles Brossier, Mathieu Kilven et Théo Szkudelski se sont tous imposés, des prestations de bons augures pour la future carrière de ces graines de champions. Ce sont ensuite les professionnels qui sont montés sur le ring. En poids Super Légers, Abdouallah Abouadar a remporté son combat face à Sébastien Chureau. Ensuite, Diego Natchoo a fait lever la foule en conservant sa ceinture de Champion de France des poids Moyens, en dominant Sofiane Khati, par



Montels opposé au Belge Geram Eloyan pour le titre de l'Union Européenne en catégorie Super Coq qui était vacant. Malheureusement pour l'Agathois, il a été donné perdant, à l'issue des 12 reprises, par deux juges sur trois. À noter que durant la réunion, un chèque de 1 000 euros a été remis par les Patrac's Brothers au Foyer d'Entraide de la Légion Étrangère.



TAMBOURIN**UNE FINALE D'ANTHOLOGIE LORS DE LA COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS**

Le tambourin est un jeu, comparable au tennis ou au jeu de paume, qui se joue à trois joueurs contre trois qui doivent veiller à renvoyer la balle dans le camp adverse. Les points se comptent comme à la paume, c'est-à-dire 15, 30, 45 et jeu. La première équipe ayant remporté 13 jeux est gagnante. Après le désistement de dernière minute du club allemand qui en avait la charge,

le club de Florensac a relevé le défi de l'organisation à la demande de la Fédération internationale de balle au tambourin. Ainsi, les finales de la Coupe d'Europe des Clubs Champions se sont déroulées au Palais des Sports à Agde le 10 décembre 2022 pour le grand plaisir de Thierry Villa, Adjoint au Maire délégué aux Sports. Étaient en lice deux clubs allemands, cinq italiens, un portu-

gais, un catalan, et pour les clubs français, Florensac, Poussan, Paulhan, Cournonterral et Les Pennes Mirabeau, soit une belle représentativité régionale. Coté filles, les Poussanaises se sont inclinées devant Nave San Rocco 13 à 6. Pour les hommes, c'est une finale d'anthologie qui s'est jouée sur le parquet du Palais des Sports, où l'équipe de Florensac, devancée en début de rencontre par Segno (Italie), est remontée au score, prenant même deux points d'avance, avant finalement de s'incliner sur les derniers jeux. Les spectateurs ont été de la partie dans une am-

bianche digne d'une finale de Coupe du Monde. Mais une fois de plus, ce sont les Transalpins qui ont raflé la mise, après Cinaglio en 2021, c'est donc Segno qui remporte l'édition 2022. À noter que la France est devenue Championne du Monde de tambourin en salle en début d'année 2023.

KARATÉ**LA COUPE ÉLITE HONNEUR A RÉUNI PLUS DE 400 JEUNES KARATÉKAS**

Après deux ans sans vraiment de compétitions d'envergure pour cause de Covid-19, le Palais des Sports d'Agde a accueilli, samedi 4 février, la Coupe Élite Honneur de Karaté. 400 enfants venus de 240 clubs de la région d'Occitanie, en catégories Pupilles et Benjamins, se sont affrontés dans les disciplines Kata (sorte de démonstration seul(e)) et Combat de Karaté. Cette coupe avait pour but de départager les deux premiers ou quatre premiers de chaque catégorie (selon la discipline) qui concourront en Coupe de France. Thierry Villa, l'Adjoint aux Sports de la Ville d'Agde a officié à la remise de prix en compagnie de Jacques Chartron le Président du Karaté Club Agathois, organisateur de la manifestation, et de Corinne Gouttenoire, Présidente du Comité Départemental du Gard de Karaté.

AGDE, SOUS LES FEUX DES PROJECTEURS DE « **DEMAIN NOUS APPARTIENT** »



L'équipe de tournage de la série phare de TFI, « **Demain Nous Appartient** », a posé ses caméras à Agde les 17 et 18 janvier derniers pour réaliser de nouveaux épisodes.

Durant deux jours, les rues du Cœur de Ville et l'atelier d'Art d'Agnès Descamps se sont transformés en plateau de cinéma. Dès le matin, comédiens, techniciens, maquilleuse, accessoiristes... étaient en place et quand le réalisateur a lancé « moteur demandé... action... ça tourne ! », en un instant c'était

parti pour le tournage d'une nouvelle scène. Tout au long des deux journées, les prises de vues se sont enchaînées dans les différents décors, sans trop de répit. En effet, la réalisation d'une quotidienne (série diffusée tous les jours de la semaine) demande une certaine rigueur et laisse très peu de place aux imprévus.

La diffusion des épisodes concernés par ce tournage a eu lieu durant la semaine du 6 mars, des épisodes à visionner en « replay » pour apprécier Agde sous les feux des projecteurs.



L'ANCIEN BATEAU DE FLORENCE ARTHAUD A ACCOSTÉ À AGDE



Rebaptisé « Flo » pour les besoins d'un film éponyme sur Florence Arthaud, dont des scènes ont été tournées à Agde en octobre 2022, l'ancien « Pierre 1^{er} », sur lequel la navigatrice avait remporté la Route du Rhum en 1990, a accosté au Cap d'Agde début janvier, avant de se rendre au Salon du multicoque de la Grande Motte qui se tiendra en avril prochain.

UNE OFFRE CULTURELLE RICHE ET DIVERSIFIÉE

POUR TOUS LES PUBLICS

LA VILLE D'AGDE PROPOSE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DE NOMBREUX RENDEZ-VOUS CULTURELS : EXPOSITIONS, CONCERTS, SPECTACLES. LA SAISON CULTURELLE, QUI A DÉMARRÉ EN OCTOBRE AU THÉÂTRE AGATHOIS, CONTINUE À BATTRE SON PLEIN. AINSI, DEPUIS LE 9 DÉCEMBRE, CE SONT PLUS DE 10 SPECTACLES QUE LE PUBLIC A PU DÉCOUVRIR AU PALAIS DES CONGRÈS, MAIS AUSSI AU THÉÂTRE AGATHOIS DONT LA PROGRAMMATION PROPOSE, AU-DELÀ DE LA SAISON CULTURELLE, DES COUPS DE PROJECTEUR ET DES SORTIES DE RÉSIDENCES, ÉGALEMENT TRÈS APPRÉCIÉS DES SPECTATEURS.



« PLAY » (6), LA PREMIÈRE SORTIE DE RÉSIDENCE DU TAG

Après plusieurs jours passés en résidence au sein du Théâtre Agathois, la « Compagnie Inti » dont l'Agathoise Lory Perez en est la directrice artistique, a présenté son spectacle « Play », le vendredi 24 février. À l'issue de la représentation, le public a pu échanger avec les comédiens et leur donner ses premières impressions. Un moment apprécié de tous.

Le TAG a accueilli, le 9 décembre 2022, « **Le porteur d'histoire** » (1), une pièce à succès, écrite et mise en scène par le célèbre Alexis Michalik. Puis le 13 janvier, place à la danse hip-hop avec « **Ombre et lumière** » (2), tandis que le 26 janvier, devant une salle comble s'est joué « **Vilaine** », un spectacle alliant théâtre et cabaret.

Le coup de projecteur du trimestre est revenu à « **Cartable** », où une comédienne seule en scène a embarqué le public dans une classe de CE1...

Du côté du Palais des Congrès, quatre pièces de théâtre, toutes dans des styles différents, se sont jouées, pour certaines,

à guichets fermés. À l'instar de « **Maman** » (3) de Samuel Benchetrit, avec la divine Vanessa Paradis, à qui les spectateurs ont offert une standing ovation, le 5 février. Du théâtre plus classique, le 1^{er} février, avec la pièce d'Oscar Wilde « **L'importance d'être constant** » (4) dans laquelle le public a pu admirer les comédiennes Évelyne Buyle ou encore Delphine Depardieu. Autre style, une épopée théâtrale et musicale, avec « **Lawrence d'Arabie** » (5), qui, le 16 février, a transporté la salle dans de belles aventures. Enfin, le 5 mars, la comédie « **Chers Parents** », a mis l'accent sur les relations familiales !

Prochains rendez-vous le 10 mars au TAG pour la sortie de résidence de la pièce « **Les Tournesols** », suivie de deux spectacles au Palais des Congrès, du cirque tout d'abord le 16 mars avec « **La Galerie** », puis une comédie « **Berlin Berlin** » de Patrick Haudecoeur, le 2 avril. C'est au sein du Théâtre Agathois, là où elle a démarré, que prendra fin la saison culturelle 2022-2023 avec trois comédies, dont une policière, à commencer par « **Le discours** », le 6 avril, suivi par « **Dans la peau de Cyrano** », le 12 avril pour terminer par « **Les vengeurs, le flower killer** », le 13 mai.



Prochains rendez-vous le 2 avril avec "Berlin, Berlin" au Palais des Congrès, le 6 avril avec "Le discours", suivi, le 12 avril par "Dans la peau de Cyrano" et en conclusion, le 13 mai par "Les vengeurs, le flower killer" tous les trois au TAG.



Dans cette nouvelle rubrique qui reprend le concept de fil rouge initié avec les pages sur la réhabilitation du château Laurens, la Direction des Musées d'Agde propose une mise en lumière d'une œuvre, d'une pièce, ou d'une actualité concernant, sur la page de gauche, le Musée de l'Éphèbe et d'archéologie sous-marine, et sur la page de droite le Musée Agathois Jules Baudou. Pour cette première, apprenez en plus sur l'emblema de mosaïque ainsi que sur les travaux de la nouvelle muséographie des salles du rez-de-chaussée du Musée Agathois.

DÉCOUVERTE DE L'EMBLEMA DE MOSAÏQUE : 20 ANS DÉJÀ

C'était au mois de mai 2003. Au large de Marseillan-plage, le plongeur Nicolas Figuerolles découvre une des pièces majeures des collections du Musée de l'Éphèbe et d'archéologie sous-marine : un emblema de mosaïque, parfaitement conservé, qui se dressait debout, à moitié enfoui dans le sable, à seulement 3 mètres de profondeur. Il représente une scène de la mythologie gréco-romaine, le jugement d'Apollon sur le satyre Marsyas, après que ce dernier ait perdu une joute musicale contre le dieu. Les emblema ont la particularité d'être des « tableaux » amovibles, véritables œuvres d'art qui pouvaient être transportées d'une demeure à l'autre par un riche propriétaire. On remarque la finesse des tesselles qui composent l'image et le travail du mosaïste pour représenter les muscles et les ombres.



Cet élément décoratif originaire d'Italie, faisait vraisemblablement partie de la cargaison d'un navire marchand qui a coulé au large de nos côtes et destiné à l'origine à décorer une des nombreuses villae du sud de la Gaule. Le site des Riches Dunes qui abritait cet objet exceptionnel, avait en effet déjà livré d'autres œuvres, en décembre 2001, telles que les statues d'Éros et de l'Enfant royal, découvertes également par Nicolas Figuerolles.

Après dix mois de dessalement et de restauration à l'Atelier de conservation et de restauration des mosaïques du Musée de l'Arles Antique, il intègre le Musée. Depuis quelques semaines, il bénéficie d'une nouvelle vitrine et d'un éclairage qui permettent de mieux apprécier ses détails et ses couleurs.



UNE NOUVELLE MUSÉOGRAPHIE AU MUSÉE AGATHOIS

La période de fermeture hivernale a permis la réalisation de nombreuses interventions tant sur les collections (restauration d'œuvres graphiques) que sur les salles d'exposition (peinture, éclairage, accrochage d'œuvres). Les musées d'Agde s'ouvrent à de nouvelles ambitions, réfutant l'image de collections poussiéreuses, immuables, que côtoient les seuls historiens et spécialistes. Si l'histoire nous est connue, la manière de la raconter évolue, se démocratise. Ces modifications, parfois notables, souvent plus subtiles, permettent d'améliorer le confort de visite et de valoriser les collections permanentes acquises à partir de 1935 par l'« Escola dai Sarret ». Le Musée Agathois Jules Baudou a rouvert ses portes au public le 21 février, à l'exception d'une partie du rez-de-chaussée.

En effet, l'essentiel de l'activité s'est concentré sur le réaménagement des quatre premières salles du parcours permanent, fruit de la concomitance de deux faits majeurs. D'une part, le transfert du mobilier Art nouveau à destination du château Laurens et la prise de fonction en septembre 2022 de Marion Audoly, Conservatrice du Patrimoine, Directrice des Musées et du Patrimoine. Cette première phase s'intègre par ailleurs dans la réflexion engagée fin 2022 sur le Projet Scientifique et Culturel du Musée Agathois. La nouvelle muséographie répond à deux axes majeurs que sont la contextualisation des collections et du bâtiment abritant le Musée dans l'histoire de la ville, et la valorisation du patrimoine et de l'identité du territoire agathois.



En renvoyant à des monuments ou des lieux significatifs pour l'histoire de la ville, en intégrant la topographie urbaine, ce début de parcours vise à donner des repères aux Agathois sur leur cadre de vie quotidien, ou de donner aux vacanciers les clefs pour découvrir la ville, en proposant une porosité entre intérieur du Musée et espace public. L'enrichissement du parcours permanent par des objets ou documents jamais exposés permet également un discours plus exhaustif portant notamment sur le volcanisme, les premiers sanctuaires chrétiens ou encore le pouvoir consulaire...

Ainsi, sans rien perdre de sa richesse et de son originalité, le Musée Agathois Jules Baudou arbore une nouvelle physionomie qui ne manquera pas de séduire les visiteurs qui pourront découvrir ces nouveaux espaces à partir du mois d'avril.

AMÉNAGEMENT**LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE SAINT-VINCENT ONT DÉBUTÉ**

Dans la volonté de réaffirmer le rôle structurant des grands axes de la commune, la route de Saint-Vincent, qui s'étend de l'Agenouillade jusqu'au Front de Mer, va connaître une restructuration complète. Dans un premier temps, sous l'égide de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, ce sont les réseaux humides, au niveau de la place de l'Agenouillade, qui ont été refaits. Ensuite, au printemps, débutera la première tranche des travaux de requalification de cet axe, qui s'étendront de l'Agenouillade jusqu'au chemin de la Cossarde. L'ensemble du projet intégrera une voie douce, permettant de sécuriser le flux des cyclistes traversant le Grau d'Agde du Nord au Sud, tout en proposant une alternative à la piste cyclable du quai du Commandant Méric. Le profil de voirie sera composé d'une bande d'espaces verts, d'une voie verte de 3 mètres de large séparée de la chaussée par une bordure, d'une voie à double sens et d'un trottoir. Dans ses tronçons les plus étroits, la circulation sera gérée en espaces partagés. De plus, les nouveaux revêtements faciliteront la circulation des cyclistes et des piétons,

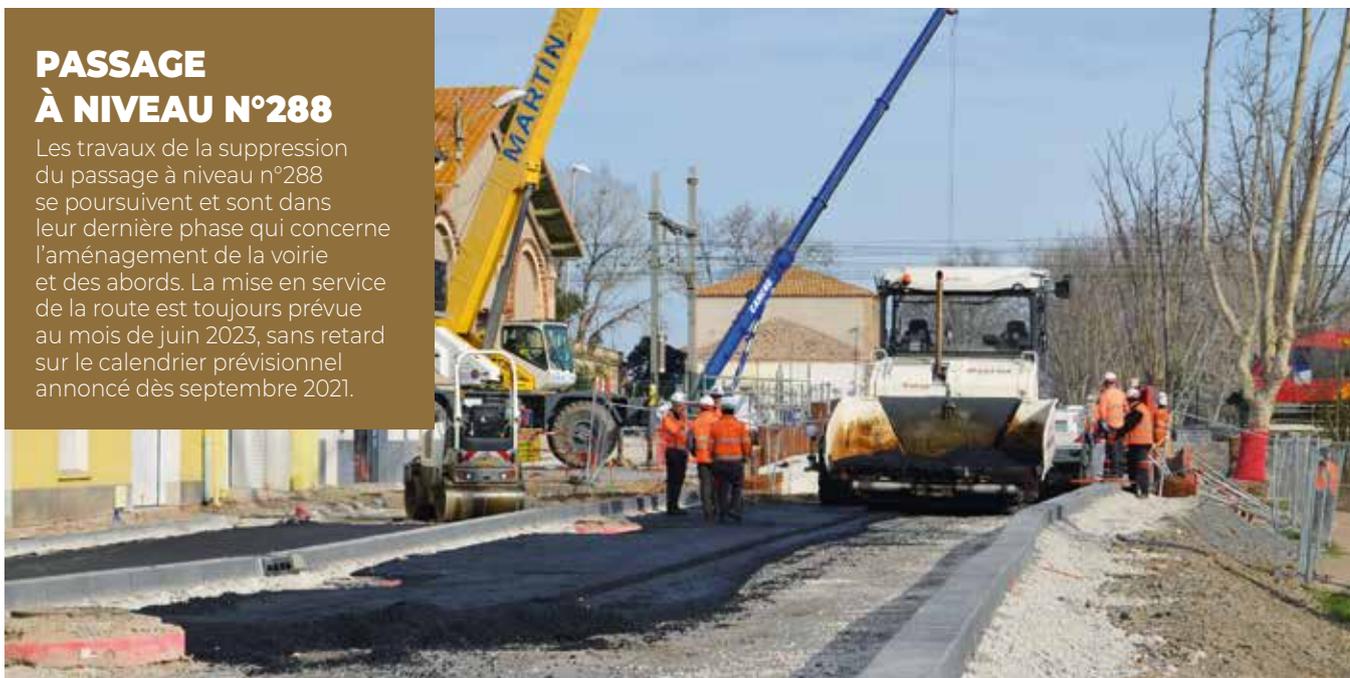


notamment des Personnes à Mobilité Réduite et des poussettes, et des carrefours surélevés obligeront les véhicules motorisés à réduire leur vitesse. Les places de stationnement présentes sur cet axe seront reportées sur les parkings existants aux extrémités du tronçon et

sur les voies adjacentes. Enfin, l'éclairage sera renouvelé dans une optique de baisse de la consommation électrique. La fin des travaux de la première tranche est prévue pour la mi-mai, tandis que la deuxième tranche débutera, elle, dans le courant de l'hiver prochain.

**PASSAGE
À NIVEAU N°288**

Les travaux de la suppression du passage à niveau n°288 se poursuivent et sont dans leur dernière phase qui concerne l'aménagement de la voirie et des abords. La mise en service de la route est toujours prévue au mois de juin 2023, sans retard sur le calendrier prévisionnel annoncé dès septembre 2021.



MOBILITÉS DOUCES

LE SCHÉMA DES LIAISONS CYCLABLES DE LA VILLE S'ÉTEND AVEC 15 KM DE VOIES DOUCES EN PLUS



Le maillage des pistes cyclables d'Agde continue de s'agrandir grâce au concours du Département, avec en ce mois de décembre, l'ouverture d'une piste longeant le canal du Midi. Ainsi, Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, accompagné de Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Départemental et de Laurence Mabelly, Conseillère Municipale déléguée aux Mobilités Douces, s'est rendu sur la nouvelle piste au niveau de la route de Marseillan. Cette dernière part de Portiragnes et longe le canal du Midi jusqu'au Pont du Maire à Marseillan-Plage, soit près de 15 km

aménagés pour un investissement de 450 000 €. Le travail mené sur ces pistes a consisté dans un premier temps à niveler le terrain, puis à compresser du tout-venant de la carrière des Aires près de Saint-Pons sur un géotextile, sauf en ce qui concerne la partie traversant le Bagnas où pour des raisons de protection de la nature - le site est classé Natura 2000 - le chemin de halage est resté au naturel. C'est ici, au bord de l'étang de Thau que les cyclistes auront le choix du Nord vers Marseillan-Ville ou de Marseillan-Plage et au-delà vers Agde et Sète.



VOIES DOUCES

RÉFECTION DE LA PISTE CYCLABLE DEVANT LE LYCÉE AUGUSTE LOUBATIÈRES

Les travaux de la piste cyclable longeant le Lycée Loubatières se sont achevés à la fin du mois de février, durant les vacances scolaires. Ils s'inscrivent dans une réfection d'ensemble portant sur la remise à neuf de la voie douce du boulevard Jean Monnet qui a été réalisée en 3 phases. Ainsi, pour cette partie devant le parvis du Lycée, les travaux effectués se sont portés sur une campagne de purge du système racinaire des arbres, qui avait entraîné des déformations de chaussée, ainsi que sur le changement des bordures les plus détériorées au niveau de l'espace vert. Les matériaux utilisés en couche de roulement sont en enrobés ocre « clair » pour une surface totale de 745 m².



LA PROMENADE

Les travaux de la première phase de la restructuration de la Promenade se poursuivent, sur sa partie haute, avec le démontage des terrasses des commerces et la reprise de la totalité des réseaux électriques, eau potable, eaux usées et eaux pluviales. Cette première phase durera jusqu'à la fin 2023, début 2024.

38 DANS LE RÉTRO

Pour ce 8^{ème} épisode de la série « Dans le Rétro », Louis Bentajou et Alain Carles vous présentent l'histoire des statues d'Agde.



À quatre pas du fleuve, La Belle Agathoise sculptée par Auguste Baussan, professeur aux Beaux-Arts de Montpellier, gardée par trois lionnes, surplombe la fontaine « Agathée ». Cette statue en marbre blanc de Carrare (Italie) fait référence à l'origine grecque de la ville d'Agde : Agathé Tyché.

Pour la petite histoire, c'est par décision du Conseil Municipal du 31 mai 1855, que le Maire (Jacques Antoine Coste Floret) décida cette construction pour remplacer en lieu et place la fontaine « Napoléon ». Cette fontaine datant de 1808 était destinée à approvisionner les habitants, elle ne fonctionna jamais très bien.

Un peu plus haut sur la promenade sculptée également par Auguste Baussan, la statue de Claude Terrisse érigée 200 ans après sa mort.

Corsaire du Roi et bienfaiteur de la ville, Terrisse est né à Agde en 1598. Capitaine de vaisseau à 32 ans, il est nommé capitaine de la Marine Royale par Richelieu en 1635 pour assurer la sécurité dans le Golfe du Lion. Le Roi Louis XIV lui adresse un brevet d'honneur et 6 pièces de canon pour ses navires. À 61 ans, il se retire à Agde mais ne reste pas pour autant inactif. Inspecteur de tous les ports du Languedoc et de Provence, il participe aux états généraux de la province. Sur Agde, il assurera plusieurs fois la charge de 1^{er} Consul.

Marié en 1639 avec Antoinette de Michel qui mourut 27 ans plus tard, puis remarié avec Françoise de Gairaud, il n'eut jamais d'enfants.

Son testament établi en 1672 ira aux établissements religieux de la ville. Il créa « la Charité Terrisse » pour venir en aide aux jeunes filles pauvres mais méritantes et aux invalides sans argent.





C'est sur le haut de la Promenade que domine la statue de la République. Voulu par Jean Bedos Maire d'Agde, cette statue de bronze due au sculpteur « Jacques Villeneuve » de Bassan près de Béziers fut inaugurée le 4 septembre 1909 par Albert Sarrault, sous-secrétaire d'État à la guerre.

Le 16 décembre 1941 et sur ordre de Vichy, elle fut démontée pour finir certainement en pièce d'artillerie. La municipalité « Vallière » combla ce vide par un buste de Marianne et le 8 mai 1995 une copie conforme de la statue de la République a été inaugurée.

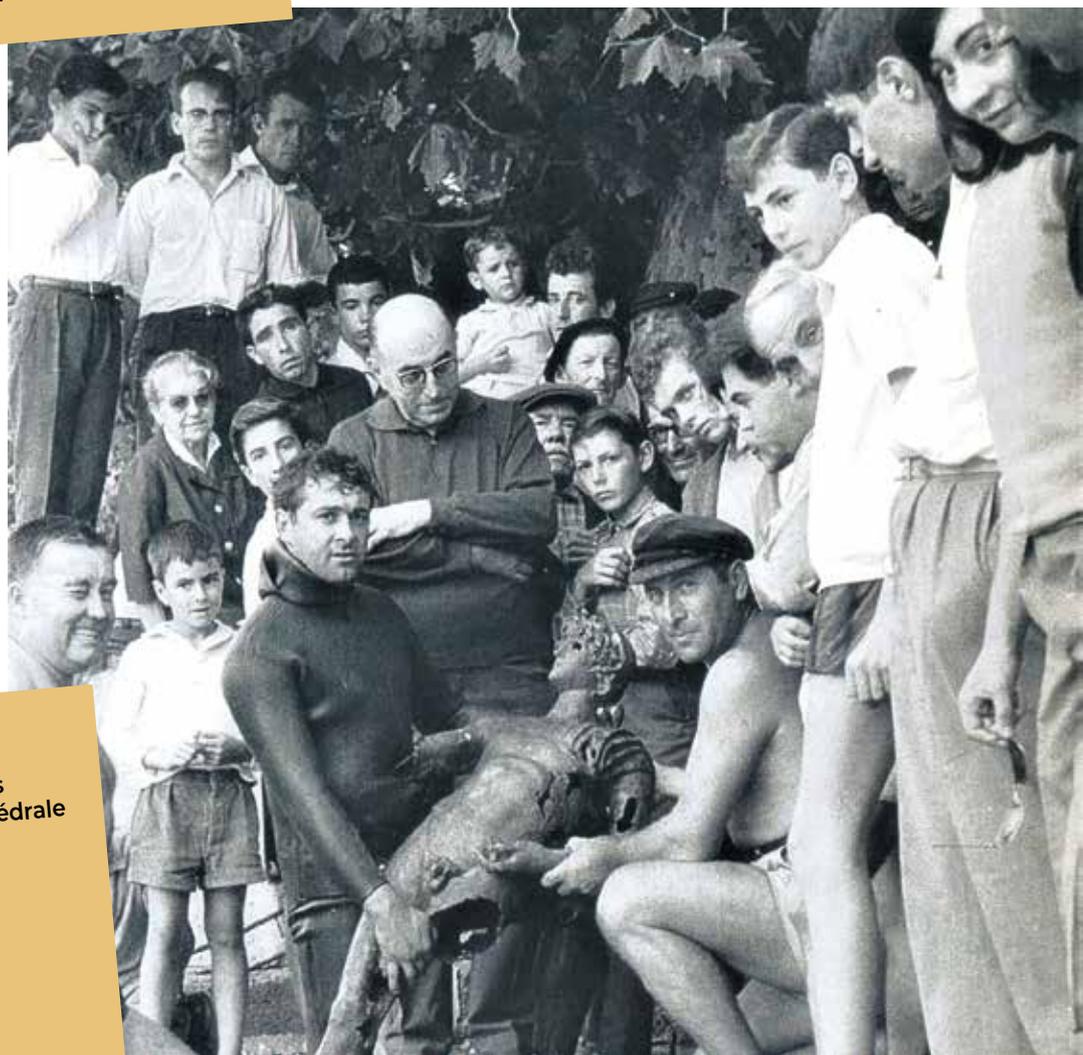
Les deux statues qui suivent proviennent de la démolition du « Palais de Chaillot » à Paris. La Déesse de la Science placée malencontreusement dans le square « Picheire » ou des vandales l'avaient décapitée, finit (restaurée) devant la Médiathèque Agathoise, place du Jeu de Ballon. La Statue de la Navigation Amphitrite, Déesse de la Mer remplaçant le bassin surmonté par un dauphin supportant une vasque place de la Marine.

La Statue de la Vierge de Notre-Dame du Grau, œuvre de l'artiste Scipion Poitevin, trouva sa place à Notre-Dame sur un « faux rocher » en béton. À l'intérieur, on trouve un puits dont on tirait l'eau « miraculeuse » pour les pèlerins. En 2017, notre ami Robert Mouysset, avant de la repeindre, lui restaura les mains que des imbéciles avaient abîmées. En 2018, dans le cadre des travaux de restauration de la place Notre-Dame, qui à l'origine était tournée vers l'église, fit demi-tour pour être, d'après la légende, tournée vers la mer.





Mais revenons à Agde pour retrouver au pied de la cathédrale l'équipe du G.R.A.S.P.A., club subaquatique créé le 5 avril 1960 par le passionnant et passionné Denis Fonquerle.



Club féru de recherches archéologique sous-marines qui découvrit, face à la cathédrale le 13 septembre 1964 , une statue en bronze représentant « Alexandre le Grand ».



L'Éphèbe d'Agde, une fois restauré, sera exposé au Louvre. En 2010, le « Pitchou », comme l'appelait Denis Fonquerle, revint à Agde où il est à demeure exposé en bonne place au Musée du Cap d'Agde.

Nota : les documents présentés et les commentaires sont sans prétentions historiques ou archéologiques et sont issus des collections privées d'Alain Carles et Louis Bentajou. Textes : Alain Carles et Louis Bentajou

LA BELLE AGATHOISE

Sur le socle les lettres sont gravées
Les plus érudits en grec liront Agathé.
Statue de marbre de Luna, aux pieds
des vieux remparts,
La Belle Agathoise vers l'Hérault,
tourne son regard.
Debout, elle veille sur l'antique cité,
Et souhaite Bonne Fortune à l'étranger.

Drapée dans son péplos, elle a fière allure.
Examinons de plus près sa noble posture.
Dans sa main droite elle tient une grappe
de raisin
Car Agde depuis des temps lointains,
Du sang de la vigne tire sa richesse,
Faisant des vendanges un moment de liesse.

Un gouvernail dans la main gauche,
tenu avec fermeté
Rappelle que la cité grecque
depuis l'antiquité,
À toujours son regard tourné
vers la Méditerranée.
Dans le cœur des marins Agathois
l'appel de la mer est ancré.

C'est en 1874 qu'Auguste Baussan
érige l'imposante fontaine.
C'est un triptyque de marbre et de basalte,
Alliant le blanc de carrare et la couleur
de l'asphalte.
Tout en haut trône la statue
dans une allure souveraine.

À ses pieds l'eau jaillit de la bouche
de trois visages dans le marbre figés,
Et de la gueule ouverte de trois lionnes,
assis, aux crocs menaçants.
Autour du bassin, tranquilles, six grenouilles
projetent des rubans diamantés.
Trois vasques circulaires en pierre
de lave reçoivent les jets d'argent.

Sous la margelle un regard attentif
découvrira trois blasons historiques,
Celui de l'ancien évêché avec sa mitre,
un taureau et les trois ondes symboliques.

Autrefois le monument était ceint
d'une grille circulaire.
Autour était le petit jardin, éclairé
le soir par de pales réverbères.
Les amoureux, enlacés sur les bancs
métalliques,
Se bécotaient tendrement,
quels souvenirs romantiques.

Au moment de Noël,
ce lieu perdait sa tranquillité.
La Belle Agathoise dominait alors la fête foraine,
à ses pieds installée.
Casseroles, tirs, chevaux de bois,
montagnes russes
Et la chenille complice,
qu'est-ce qu'on s'amuse !
La boutique Mignon attire les gourmands
avec ses chiques de toutes les couleurs
La barbe à papa colle aux doigts et les pommes
d'amour sont rouges comme des cœurs.
Mais qui bat tous les records ?
C'est Paulou, le beau gitan,
Ses autos scooter... Aie aie aie !
Et sa sono, c'est dément.

Le calme revenu, la belle Agathoise
reprend sa conversation familière
Avec son ami Terrisse, sculpté de la même main,
le célèbre corsaire.
Aujourd'hui séparés, lui sur son rond-point
fait la circulation,
Elle, veille toujours sur les Agathois,
fidèle à sa mission.

Michel SECO

SOLIDARITÉ

RETOUR SUR LES REMISES DE CHÈQUES

Durant la période des fêtes de fin d'année, plusieurs remises de chèques ont eu lieu dans notre commune.

Tout d'abord, c'est l'**Escale Terrisse**, l'épicerie sociale implantée dans le Cœur de Ville d'Agde, qui a le 24 novembre, reçu, au sein de ses locaux situés rue du Concile, les membres de l'Escolo dai Sarret. Ainsi, Catherine Flanquart et ses bénévoles ont remis à Christian Camps, le Président de l'Escolo dai Sarret, un chèque d'un montant de 15 000 euros, somme qui a été donnée afin de s'acquitter des frais de succession de feu Michel Adgé, dont la collection a été offerte à la Ville d'Agde. Une trésorerie que ne possédait pas l'Escolo Dai Sarret et qui va pouvoir remettre en état les multi-



la volonté, d'autant plus que des sociétés et des commerçants locaux s'impliquent dans notre démarche, nous offrant les moyens de faire plus ». C'est en effet, le riche résultat d'un mois d'animations « d'Octobre Rose », depuis la très attendue Course Rose - qui a battu son record d'inscrits avec 1 500 participants, jusqu'à des tombolas, des lotos ou des soi-

rées dans des établissements partenaires et des ventes de goodies.

À l'occasion de la remise du chèque, le Maire Gilles D'Ettore a rappelé qu'Octobre Rose est « un événement qui rassemble toutes les générations pour la recherche contre le cancer. C'est un mois qui est dédié à la fraternité, valeur que nous aimons mettre en avant, ici à Agde. Je souhaite remercier tous ceux qui y ont participé et bien sûr les organisatrices ».

Enfin, le 24 janvier, l'**association BADJ** a fait un don de 7 000 euros, récoltés lors des bourses aux vêtements. La Présidente Huguette Varennes a remis le chèque à Michel Mathieu-Daudé, Président de la Société Nationale de Sau-

ples œuvres que les Agathois pourront retrouver dans le Musée Jules Baudou mais également au château Laurens.

Un geste solidaire, à l'aube des 20 ans de l'épicerie sociale, salué par le Maire d'Agde Gilles D'Ettore.

Ensuite, le 13 décembre, les « filles » de la **Ligue Contre le Cancer - section Agde** étaient tout sourire au moment de remettre un chèque de 43 501 € au Comité de l'Hérault. Comme l'ont rappelé la Présidente, Sylvianne Peyret et la coordinatrice Christelle Dassonville : « c'est un travail immense que nous menons avec une petite équipe, mais nous avons



tage en Mer, section Agde. Cette somme sera employée à l'acquisition d'un propulseur qui offre une aide précieuse pour les manœuvres latérales de la vedette de la NSNM.

VŒUX

EN 2023, LA MJC A DES PROJETS PLEIN LA TÊTE

C'est le 19 janvier que la grande famille de la Maison des Jeunes et de la Culture s'est réunie autour de la Présidente, Anne-Marie Sancho et de Christine Antoine, Adjointe au Maire en charge du Patrimoine pour le traditionnel échange de vœux. L'occasion pour la Présidente de présenter les nouvelles activités de la MJC : le chant ado ou adulte, les jeux de rôle, l'espagnol ludique pour les plus petits, le modelage intuitif, le scrapbooking, les après-midi dansants, ou encore les cours de théâtre. De nombreuses animations sont également au programme : concerts, gala, expos sur l'art Aborigène, self-défense féminin, café philo, conférences sur l'histoire de l'art, ou encore des activités pour célébrer « l'année Terrisse », mort il y a 350 ans. Bref, de quoi bien occuper les quelque 846 adhérents de la MJC. La cérémonie a pris fin en musique avec une prestation de la toute nouvelle section « chant ado ».



INSERTION

UN CHANTIER COLLECTIF DE TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL SUR LE SITE DES VERDISSES



C'est à la suite d'un fort partenariat entre la Ville d'Agde, les services de Probation Pénitentiaires et la Maison de la Justice et du Droit que les chantiers collectifs de travaux d'intérêt général ont été créés. L'objectif est de contribuer à l'exécution d'une peine de Travaux d'Intérêt Général (TIG). Cette peine est une sanction pénale infligée par la Justice à une personne qui a commis une infraction. La personne doit travailler gratuitement, pendant une durée fixée par un juge, pour un organisme public,

un organisme privé chargé d'une mission de service public, une collectivité ou une association habilitée. La Direction des services techniques de la Ville a sollicité le Service Médiation Prévention afin de proposer des terrains d'application situés dans le secteur des Verdisses. L'encadrement est effectué par des agents municipaux du service de la domanialité en lien avec le SPIP et la MJD. Durant 4 semaines, du 14 novembre au 9 décembre, les 9 bénéficiaires du dispositif ont ainsi travaillé au débroussaillage et à la mise en valeur d'une partie des Verdisses aidant ainsi la reconquête « verte » du lieu, soutenus par le Maire Gilles D'Ettore venu échanger avec les acteurs de ce dispositif et se rendre compte sur place de son bon fonctionnement.

MUSIQUE

LES ÉLÈVES DE RENÉ CASSIN AU THÉÂTRE AGATHOIS



Il devait y avoir un peu de stress, mais beaucoup de fierté, pour les élèves de la classe d'orchestre du Collège René Cassin, jeudi 9 février, lorsqu'ils sont montés sur la scène du Théâtre Agathois pour interpréter un conte musical à destination des enfants des classes de CP. Ainsi, c'est accompagné des professeurs de l'École Municipale de Musique, qui les suivent tout au long de l'année dans ce projet pédagogique, qu'ils se sont lancés, chacun avec leur instrument de prédilection. Une belle manière de permettre aux adolescents de s'essayer au monde du spectacle vivant, et, par la même occasion, d'éveiller les plus jeunes aux joies de la musique.

SOLIDARITÉ

36^{ÈME} TÉLÉTHON, FORTE MOBILISATION SUR LE TERRITOIRE AGATHOIS



L'édiction 2022 du Téléthon a été marquée par une forte mobilisation des Agathois sur l'ensemble de l'Archipel. Sous l'impulsion de Chantal Guilhou, Adjointe au Maire déléguée au Quartier du Cap d'Agde, le Téléthon, qui avait perdu en intensité, a retrouvé sa vitalité d'antan. « Plus d'une trentaine d'acteurs locaux a répondu présent afin de relancer le Téléthon sur la commune et les généreux donateurs ont fait le reste ». Au total, 13 000 euros ont été récoltés durant le week-end des 2 et 3 décembre derniers. Une somme remise à Christine Martinez, coordinatrice du Téléthon Béziers Hérault Ouest qui a précisé que « C'est sur Agde que nous avons eu la plus forte mobilisation ». L'occasion pour elle de remercier à son tour l'implication d'une équipe soudée qui a permis de faire de cette édition un succès : Thierry

Villa, Adjoint au Maire en charge des Sports et de la Jeunesse, Marie-Hélène Mattia, Conseillère Municipale déléguée à l'Insertion Professionnelle, Philippe Erill, Responsable des Festivités de la Ville et Corinne Marandon, chargée du protocole de la Ville. La solidarité était de mise tout au long du week-end, mais également la convivialité avec une multitude d'animations proposées. En point d'orgue de la manifestation, on peut citer « Allumons les lumières du Téléthon ». Une marche nocturne illuminée avec des lampions à laquelle a pris part le Maire Gilles D'Ettore, qui, entouré d'une grande partie du Conseil Municipal, s'est rendu en cortège depuis le parvis du Palais des Congrès du Cap d'Agde jusqu'à l'esplanade Racine, où le Village de Noël était installé.

MERCI À EUX POUR LEUR IMPLICATION

- LE LIEN AGATHOIS
- LE COMITÉ DES FÊTES D'AGDE ET DU CAP
- LA COMHA
- ASAGATH
- L'AMICALE
- DES SAPEURS-POMPIERS D'AGDE
- LA MISSION LOCALE D'INSERTION
- LE CLUB CAP ÉCHECS
- LE MODÉLISME AGATHOIS
- LES PRIMEURS SOLIDAIRES
- LA BOUCHERIE OLIVIER KÉVIN
- L'AMICALE DES BOULISTES
- DU FRONT DE MER
- LES ARCHERS AGATHOIS
- L'ÉCOLE DE JOUTES AGATHOISE
- AGDE SWING ORCHESTRA
- BAA COUNTRY
- ADC COUNTRY
- ENVIE DANSE
- LES BOULANGERIES DAURIOS / CLÉOPHAS
- AASS
- DJ FRED
- LE RCOA
- LA SORAC
- LE GOLF DU CAP
- AGDE BASKET
- AGDE HANDBALL
- LES DÉFERLANTES
- AVIRON AGATHOIS
- LE CIT TENNIS PADEL
- DOMITYS MAISON DE RETRAITE
- LES SENIORIALES
- MAISON DE RETRAITE
- L'ÉCOLE DU LITTORAL
- L'ÉCOLE VICTOR HUGO

ORIENTATION

UN FORUM À DESTINATION DES LYCÉENS AGATHOIS

Vendredi 20 janvier, au sein du Lycée Auguste Loubatières, un forum a été organisé conjointement par l'établissement et par l'Info Jeunes Agde, à destination des élèves de terminale. Ainsi, plus de 250 élèves ont pu aller à la rencontre d'une vingtaine d'exposants venus répondre à leurs questions concernant l'enseignement supérieur et les orientations possibles. En sont ressortis des échanges fructueux pour les deux parties. Une initiative qui sera renouvelée, à coup sûr, l'année prochaine, et pourquoi pas étendue aux élèves de première.



PAUL ALRIC



Agathois de naissance - il est né le 5 novembre 1921 rue de la République - , Paul Alric effectue sa scolarité à Agde, tantôt en école privée religieuse, tantôt en laïque. Il travaille tout d'abord en tant que laboureur à Maraval puis, alors âgé de 16 ans, il rejoint son père nouvellement installé au Maroc où il est stagiaire agricole durant 4 ans. Appelé en 1942 aux chantiers Jeunesse du « Camp Bouleau », entre Rabat et Casablanca, dans un peloton, il devient chef d'équipe. Un mois plus tard,

les Anglo-Américains libèrent le nord de l'Afrique et il est appelé à nouveau sous les armes de l'armée française. Ayant un permis poids lourd, il est chargé du transport du matériel roulant de l'armée américaine entre Casablanca (Maroc) et la frontière Algéro-Française à Ouïda. Puis, il reste affecté en 1943, au 2^{ème} escadron du 1^{er} cuirassiers à Aim-Sibara et s'entraîne sur les fameux chars Sherman.

Il embarque le 13 septembre 1944 à Mers el Kebir pour débarquer à Saint-Raphaël (à côté de Toulon) le 21 septembre en une deuxième vague de débarquement, libératrice du sud de la France. Il remonte ainsi jusqu'en Franche-Comté où il est blessé lors de simples manœuvres. Il ne rejoindra son escadron qu'en février 1945, au sud de Strasbourg, puis passe le Rhin et pousse jusqu'à Stuttgart. Il restera en Allemagne jusqu'à la démobilisation le 1^{er} octobre 1945. Il est marié une première fois en 1945 à Éléonore, qui décédera d'un cancer quelques années plus tard, le laissant avec deux enfants, Freddy, né en 1947 et Jean-Pierre, né en 1949. Il épousera Renée, en 1959, qui lui donnera un fils, Christian, en 1961. Après la Guerre, Paul Alric devient conducteur de travaux à Meknès avant de revenir en métropole en 1965 et de finir sa carrière

comme chef du matériel en 1979. Il s'installe à Agde en 1987 après l'acquisition de terrains et il intègre l'UNC, d'abord comme trésorier, avant d'en prendre la présidence en 2004 qu'il quittera en 2018.

Malgré tout, pour rien au monde il ne manquait les commémorations nationales en terre agathoise et tout particulièrement celle du Débarquement en Provence chaque 15 août et ce, « tant que j'en aurais la force ». À son grand regret, il se met en retrait après son dernier discours émouvant en 2019, ne marquant qu'occasionnellement de sa présence les grandes commémorations durant la décennie qui suit, laissant à d'autres le devoir de mémoire qui lui tenait tant à cœur. C'est âgé de 101 ans qu'il décède le 27 novembre 2022.

Pour son courage et ses faits d'armes durant la Seconde Guerre mondiale, Paul Alric a reçu de nombreuses médailles.

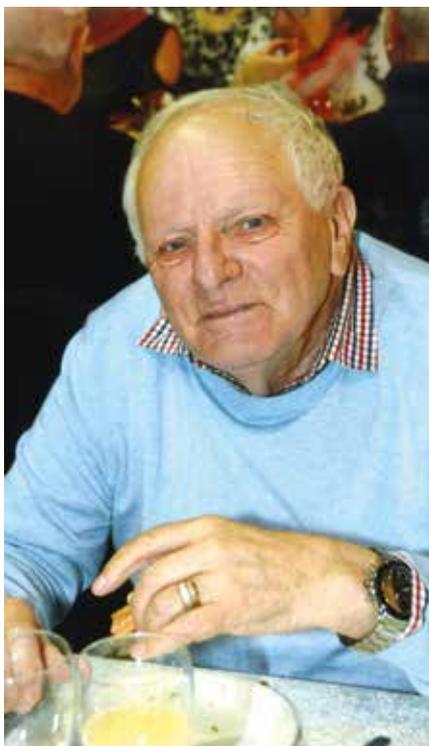
- La médaille militaire, la Croix de Guerre
- Croix du combattant
- La médaille Inter Alliés 39-45
- La Reconnaissance de la nation pour services rendus
- La médaille commémorative 39-45
- La médaille des blessés.
- La Croix de la Légion d'Honneur

HUBERT COSTE

IL ÉTAIT DE CEUX-LÀ HUBERT

Ceux qui sont fidèles à leur famille, dévoués envers leur pays, engagés dans leur ville.

Ancien combattant, élu au Conseil Municipal, investi des décennies au Comité des Fêtes, Hubert Coste était mécanicien de métier. Doué et dévoué. Il a bien tenté d'ouvrir son garage à Agde, mais le temps nécessaire à ses engagements et l'âme du business lui manquaient. Avec Marie-Antoinette, ils élevaient leurs 3 filles, déménageant à peine 2 fois, des bords de l'Hérault jusqu'au lotissement appelé « l'Agathois », ça ne s'invente pas.



Il était de ceux-là Hubert,

Ceux qui arrivent les premiers, partent les derniers, ceux qui sont fidèles à leurs idées. Ceux qui sont souvent là pour rendre service et ont du mal à dire non, surtout pour dépanner, changer une courroie ou mettre un véhicule sur un pont. Ceux qui aiment danser en aimant au fil d'une vie pleine d'amour avec Marie-Antoinette, Béatrice, Florence et Stéphanie.

Hubert Coste est parti, vite, sans doute le plus vite possible pour continuer à aimer les siens, son pays et sa ville sans qu'on s'inquiète trop pour lui.

Il est allé rejoindre ceux qu'il admirait, peut-être pour refaire de belles batailles avec Napoléon, parler politique avec le Général de Gaulle et retrouver Pierre Leroy-Beaulieu et sa bande pour parler d'Agde.

Merci Monsieur.

Paul-Éric Laurès

>> RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat a lieu en Conseil Municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci. Ainsi le Rapport d'Orientations Budgétaires ci-joint expose les principales orientations et les choix fondamentaux de politique budgétaire à retenir pour le Budget Primitif 2023 de la Ville et ses budgets annexes :

>> Maîtriser les charges courantes de fonctionnement malgré une forte inflation et un contexte très incertain, et ce avec l'apport de nouveaux services (ouverture du château Laurens notamment).

>> Optimiser et adapter les produits de fonctionnement des différents services communaux à l'évolution de la consommation de nos concitoyens et usagers.

>> Maintenir des taux de fiscalité sans augmentation pour la quinzisième année consécutive.

>> Déployer le programme d'investissement, de façon séquentielle et hiérarchisée,

>> Poursuivre sur la période le mouvement de désendettement engagé depuis 2019 nonobstant la hausse des taux.

>> Inscrire au maximum les projets dans des dispositifs de financements et de contributions extérieures.

Le Conseil Municipal, a adopté cette question **À LA MAJORITÉ** (Messieurs NADAL, FIGUERAS, IVARS, DUMONT et Mesdames AUGÉ-CAUMON, CATANZANO et VARESANNO votant contre).

>> ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

VERSEMENT D'ACOMPTES SUR EXERCICE 2023

Vote **À L'UNANIMITÉ** pour l'attribution d'un acompte de la subvention prévisionnelle annuelle de fonctionnement 2023 aux associations désignées ci-dessous pour un montant total de 180 000 euros conformément à la convention d'objectifs signée entre la Ville d'Agde et lesdites associations. Il est précisé que toutes les associations faisant l'objet du présent acompte ont produit, à l'appui de leur demande, un projet d'activités et un bilan de l'exercice écoulé.

AGDE BASKET : 20 000 euros ;
AGDE VOLLEY-BALL : 27 500 euros ;
RACING CLUB OLYMPIQUE AGATHOIS : 62 500 euros ;
RUGBY OLYMPIQUE AGATHOIS : 70 000 euros

>> ORT OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

AVENANT À LA CONVENTION DE L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT) D'AGDE VALANT CRÉATION DE LA CONVENTION ORT MULTISITES DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL HÉRAULT MÉDITERRANÉE

La Ville d'Agde fait partie des 222 communes retenues par l'État le 27 mars 2018 comme bénéficiaires du plan national Action Cœur de Ville (ACV). En conséquence, la convention ACV d'Agde a été signée le 29 octobre 2018, par les représentants de : l'État, la Ville d'Agde,

la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), le groupe Action Logement, l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU), l'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'Établissement Public Foncier Occitanie (EPF), l'Établissement public national d'Aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (Epareca), la Région Occitanie. Par ailleurs, la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) du 23 novembre 2018 a fait évoluer le cadre national « Action Cœur de Ville » en introduisant dans son article 157 la procédure d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Définie à l'article L303-2 du Code de la Construction et de l'Habitation, l'ORT intègre toutes les dimensions d'un projet urbain : habitat, commerce, développement économique, accès aux services, valorisation du patrimoine, aménagement urbain, etc. La loi introduit en particulier une série de mesures dérogatoires et d'avantages qui s'appliquent aux ORT, notamment :

>> La réhabilitation de l'habitat : ex-défisicalisation « Denormandie », accès prioritaire aux aides de l'Anah, DIIF (dispositifs d'intervention immobilière et foncière), VIR (vente d'immeubles à rénover).

>> L'attractivité commerciale en centre-ville : exonération d'autorisation d'exploitation commerciale dans le périmètre ORT, possible demande de suspension par le Maire auprès du Préfet de Département de projets commerciaux périphériques.

>> Meilleure maîtrise du foncier : droit de préemption urbain renforcé, droit de préemption dans les locaux artisanaux.

>> Accès à des dispositifs expérimentaux : permis d'innover, permis d'aménager multi-sites.

L'avenant à la convention ACV valant convention opérationnelle ORT d'Agde, a été signée le 26 février 2021 par les représentants de : l'État, la Ville



d'Agde, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), le groupe Action Logement, l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU), l'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'Établissement Public Foncier Occitanie (EPFO), la Région Occitanie, le groupe Arcade et Viatera. Fixée pour une période de 5 ans, la convention ORT d'Agde délimite un périmètre d'intervention composé de 2 secteurs prioritaires (CF. annexes cartographiques) :

>> secteur prioritaire 1 : périmètre NPNRU/quartier QPV correspondant au centre ancien du Cœur de Ville.

>> secteur prioritaire 2 : la rive droite du fleuve Hérault avec la gare, le château Laurens et le parc de Belle Isle, le futur PEM, le port fluvial, le quartier de Méditerranéenne, etc.

De surcroît, cette ORT peut intégrer des pôles de centralité du territoire intercommunal dans la mesure où, d'une part, il ne peut y avoir qu'une seule ORT par EPCI et d'autre part, ce choix est cohérent avec la stratégie d'ensemble menée sur le territoire. Le programme « Petites Villes de demain » (PVD) lancé par l'État en octobre 2020 a été conçu pour les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité. Ainsi les communes de Florensac, Montagnac et Pézenas bénéficiant du dispositif PVD et arrivant au terme d'une phase d'initialisation de 18 mois, doivent intégrer le cadre de l'ORT existante qui se matérialisera par une convention ORT Multi-sites signée entre l'EPCI, la ville centre de l'EPCI, les trois communes membres PVD volontaires, l'État et ses établissements publics, ainsi que toute personne publique ou privée susceptible d'apporter son soutien ou de prendre part à des opérations prévues contractuellement. Aux fins de générer les effets de l'ORT au bénéfice des trois collectivités PVD, il convient d'intégrer leurs projets et secteurs d'intervention à l'ORT d'Agde. Pour cela, il est proposé le projet d'avenant. Celui-ci aura pour effet de transformer la convention ORT d'Agde en ORT Multisites du territoire intercommunal Hérault Méditerranée. Il convient de noter que ce projet d'avenant n'emporte aucune incidence sur les engagements propres de la Ville d'Agde et s'inscrit dans une action de complémentarité et d'optimisation du territoire.

Le Conseil Municipal a approuvé cette question **À L'UNANIMITÉ**.



COUPURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DU 1^{ER} OCTOBRE AU 30 AVRIL DE 23H30 À 5H30

Afin d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie, une réflexion a été engagée sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public sur une grande partie des secteurs de la commune. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuera à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du Maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes. D'après les retours d'expériences similaires menées dans d'autres communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable, l'éclairage public ne constituant pas une nécessité absolue à certaines heures et certains endroits de la ville. La mise en œuvre effective de cette interruption de l'éclairage public interviendra chaque année à compter du 1^{er} octobre jusqu'au 30 avril de 23h30 à 5h30. Seuls le Cœur de Ville, le centre du Grau d'Agde et le Cœur de Station du Cap d'Agde resteront allumés. En période de fête ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ** par les membres du Conseil Municipal.



RENOUVELLEMENT CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE PÉRIODE 2022-2026

La Ville d'Agde et la Caisse d'Allocations Familiales ont noué depuis des années un partenariat visant à mettre en œuvre une offre globale de services aux familles. Ainsi, en 1989, était signé le premier Contrat Temps Libre, puis en 1998 le premier Contrat Enfance Jeunesse, (CEJ), renouvelé à son tour fin 2014, pour la période 2014-2017. Fin 2015, un nouveau cadre contractuel s'est traduit par la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) qui a intégré le CEJ 2014-2017, reprenant son échéance de fin de contrat, reprenant les champs d'intervention traités (Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, Animation de la Vie Sociale) et y ajoutant l'Accès aux droits sociaux et le Logement.

Renouvelée pour la première fois, fin 2018, pour une période de 4 ans (2018-2021), il convient aujourd'hui de renouveler la CTG pour une période de 5 ans (2022-2026),

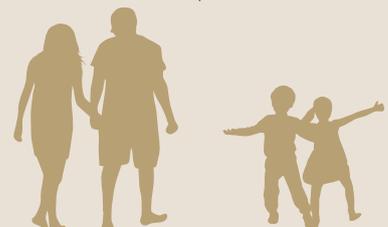
en conservant les domaines d'intervention existants et, complétée, de deux nouvelles thématiques :

- >> Le Handicap
- >> L'Accès au Numérique.

Les objectifs communs partagés entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville d'Agde sont :

- >> Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.
- >> Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents enfants,
- >> Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie.
- >> Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

Une délibération approuvée **À L'UNANIMITÉ** par les membres du Conseil Municipal.



>>
ACTION COLLECTIVE « EN ROUTE VERS LE CODE » DANS LE CADRE DU FDAJ

Le dispositif du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ) finance des actions d'accompagnement collectif destinées à favoriser leur insertion sociale et professionnelle. En sa qualité d'opérateur, la Mission Locale d'Insertion (MLI) du Centre Hérault propose une action dénommée « En route vers le code ». Elle s'adresse à des jeunes en difficulté ou en situation d'échec souhaitant se présenter à l'examen du code de la route, dans les meilleures conditions.

Elle a pour objectifs de :

- >> Préparer, suivre et faciliter l'apprentissage en amont au Code de la Route.
- >> Évaluer les capacités et la maîtrise initiale du Code de la Route.
- >> Repérer l'autonomie dans les apprentissages.
- >> Orienter les participants en volume d'heures d'apprentissage théorique.
- >> Initier aux premiers secours (objectif : obtention de l'attestation du PSC1).

À ce titre, la MLI Centre Hérault fait appel au FDAJ en sollicitant une subvention de 2 000 euros pour un budget total de 2047 euros.

Le Conseil Municipal a voté **À L'UNANIMITÉ** cette question.

>>
CARTE SCOLAIRE 2023

Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (D.A.S.E.N) demande à la Commune de se prononcer sur la carte scolaire de la rentrée de septembre 2023.

Considérant les projections d'effectifs pour la rentrée 2023 effectuées à partir de la méthode des taux apparents de passage, il a été proposé aux membres du Conseil Municipal de demander au D.A.S.E.N :

- >> le maintien du nombre de postes d'enseignants dans les écoles élémentaires de la ville.

Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ** par les membres du Conseil Municipal.



>>
MODIFICATION TARIFAIRE DE LA RÉGIE DE RECETTES MUSÉES ET PATRIMOINE

La Direction des Musées et du Patrimoine ambitionne d'une part de développer des événements et des actions pédagogiques susceptibles de séduire un plus large public, et d'autre part de proposer des produits boutique plus attractifs, afin de mieux répondre aux attentes des visiteurs et ainsi augmenter la fréquentation des Musées.

Dans cette perspective, le Musée Agathois Jules Baudou et le Musée de l'Éphèbe et d'archéologie sous-marine seront amenés à organiser des campagnes de soldes et de promotions. Certains articles en stock, édités à l'occasion d'expositions antérieures à 2019, seront offerts aux visiteurs à l'occasion de manifestations, d'animations ou d'événements particuliers.

Cette nouvelle démarche commerciale et la volonté de simplifier les tarifs nécessitent de modifier la régie de recettes « Musées et patrimoine » et ce à compter du 6 décembre 2022.

Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ** par les membres du Conseil Municipal

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LES DIFFÉRENTS TARIFS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE D'AGDE WWW.VILLE-AGDE.FR



LES AGATHOIS DOIVENT SAVOIR !

Agde doit-elle évoluer au détriment de la préservation des espaces naturels, du respect de la réglementation et du vivre ensemble des Agathois, quitte à entraîner de véritables fiascos économiques ?

Les travaux à la Tamarissière (implantation de chalets et lagon) :

Les décisions calamiteuses du Maire en matière d'urbanisme concernant ces travaux, malgré l'opposition de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, de l'Architecte des Bâtiments de France et sans aucune information au conseil municipal, ont toutes été sanctionnées par le juge administratif.

Le chantage inacceptable du gérant du camping de ne pas ouvrir pour la saison 2023 pénaliserait grandement les commerçants, l'emploi saisonnier et l'activité touristique, sans parler de la publicité déplorable auprès des usagers du camping.

C'est tout un pan de l'économie locale qui se retrouverait pris en otage et seul le Maire en porterait la responsabilité.

Nous apportons un soutien total aux commerçants et aux victimes collatérales de cette fermeture et regrettons l'entêtement du Maire qui aboutit à un tel désastre économique.

Nous espérons qu'une solution conciliant le respect de la réglementation et tous les intérêts économiques verra le jour !

La gestion des ports par la SODEAL

Une augmentation arbitraire de 12% des tarifs des places de ports a été décidée.

Pour les professionnels, ces nouveaux montants sont majorés de 30%, et des hausses de plus de 400% interviennent sur l'occupation de la zone technique.

Nous sommes contre ces mesures :

- Seule la volonté de la SODEAL de rattraper son retard en matière d'investissements les justifie, elles pénalisent les usagers qui deviennent de véritables variables d'ajustements budgétaires ! Ces augmentations interviennent malgré le mécontentement justifié des plaisanciers sur la qualité des services et des infrastructures proposés

- Les tarifs des ports similaires de la Méditerranée (Port Camargue, La Grande Motte...) n'appliquent pas une telle augmentation, et ont en moyenne des tarifs inférieurs de 20%. Pourtant ces ports connaissent les mêmes contraintes de fonctionnement.

Seule une gestion calamiteuse de la SODEAL, souvent remise en cause, explique de telles hausses.

Tous les usagers du port seront lourdement pénalisés sans parler des touristes qui ne manqueront pas de contourner notre destination au profit des ports voisins. Belle publicité !

Les grands perdants sont encore les Agathois : augmentation des tarifs, des dépenses, destruction d'un site patrimonial remarquable... et tout cela au seul profit des ambitions démesurées d'un Maire qui semble s'éloigner de plus en plus des réalités économiques du territoire et de la qualité de vie de ses concitoyens.

AGDE JUSTE VERTE ET SÛRE, VOIX DE L'OPPOSITION

Thierry Nadal, Marie Josée Augé-Caumon, André Figuéras, Nadia Catanzano, Alain Ivars, Patrick Dumont

Les règles d'information des citoyens sur les séances du conseil municipal édictées par l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 dont les dispositions sont entrées en vigueur le 1er juillet 2022, restent bafouées. Je constate avec regret que vous n'avez toujours pas tenu vos engagements de diffuser les enregistrements audio, ni de publier les procès verbaux de séances. Je vous rappelle que la Direction Générale des Collectivités locales précise qu'une commune disposant d'un site internet accomplit les formalités de publication « dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle le procès-verbal a été arrêté. » Vos procès verbaux ne sont que de succins comptes-rendus, non conformes, car dénués de la « teneur des discussions au cours de la séance », qui s'entend comme le résumé des opinions exprimées sur chaque point porté à l'ordre du jour ».

Notre patrimoine naturel n'est pas épargné par vos méthodes expéditives consistant à balayer purement et simplement les lois qui le protègent. Parce que vous les avez ignorées, vous avez été sanctionné par trois fois par le tribunal administratif sur les autorisations d'aménager et le permis de construire délivrés dans le bois de la Tama. Malgré cela, vous fermez les yeux sur des travaux qui n'ont pas cessé, alors que votre devoir serait de faire exécuter le jugement et de les faire arrêter immédiatement. Cet entêtement va causer un préjudice aux commerçants de la Tamarissière, puisque le concessionnaire a décidé de ne pas ouvrir pour la saison, préjudice dont vous seul êtes responsable.

Dans le cadre de la valorisation des terres agricoles des Verdisses, vous avez accordé un prêt à titre gratuit de 12 hectares pendant 24 ans à la société coopérative agricole les caves Henri de Richemer. Or, vous n'ignorez pas que M. Hugonnet, conseiller municipal de votre majorité, est le président de la cave Richemer. C'est carrément un pont d'or qu'il lui est fait puisque tous les aménagements seront financés par l'agglo et la ville. Voilà qui ressemble fort à des petits arrangements entre amis.

Mais les cadeaux ne s'arrêtent pas là : la ville offre généreusement un terrain communal de 950 m2 à extraire du domaine public à la société Golf hôtel Cap d'Agde en paiement du préjudice de 405 000 € qu'elle aurait subi du fait de la résiliation anticipée d'un commun accord du bail emphytéotique s'achevant le 1 juillet 2051. Dans cette affaire, en ne percevant plus de redevance pendant 29 ans, c'est la ville qui subit un préjudice, mais étrangement c'est elle qui se retrouve à indemniser la société Golf Hôtel.

Fabienne Varesano Conseillère Municipale (Rassemblement Agathois)



Nouvelles dispositions des services fiscaux pour tous les propriétaires

L'ensemble des propriétaires, **personnes physiques**, et **personnes morales** (sociétés), sont **tous** soumis à **une nouvelle obligation déclarative en 2023 et ce avant le 30 juin sous peine de pénalité** (une amende de 150 euros, par local et/ou dépendance, est prévue en cas de défaut de déclaration ou d'erreur).

Désormais **les questionnaires papier pour la mise à jour des locaux d'habitation n'existent plus**. Les **propriétaires** doivent, pour chacun de leurs **locaux à usage d'habitation** (y compris leur propre maison et leurs dépendances), **indiquer à quel titre ils les occupent** et quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, **préciser l'identité des occupants et la période d'occupation** (situation au 1^{er} janvier 2023).

Quels locaux sont concernés ?

Tous les locaux à usage d'habitation (dépendances comprises) : **appartement, maison, grenier, parking, cave, box, piscine, garage...** même si déclarer « habiter » sa piscine, son parking ou une autre dépendance semble surprenant, il faudra indiquer qui en est l'utilisateur ou si c'est vacant.



Cette déclaration est à réaliser avant le 30 juin 2023

Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées. Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

La télédéclaration est accessible depuis le service en ligne de l'espace sécurisé sur le site Internet **impots.gouv.fr**

Pour les professionnels :

rendez-vous sur **Votre espace professionnel** ↳ Démarches ↳ Gérer mes biens immobiliers

Pour les particuliers :

connectez-vous sur **Votre espace particulier** ↳ Biens immobiliers

En cas de difficultés :

↳ Contact et RDV

- ★ **Si vous ne connaissez pas vos codes d'accès pour pouvoir effectuer la télédéclaration**
 - **Permanence sans rendez-vous du service des Impôts des particuliers**, tous les matins de 8h30 à 12h15
À Agde, 2 rue de la Citrine, (ancienne trésorerie) ; à Pézenas, 8 place du 14 juillet (Centre des impôts)
- ★ **Si vous n'avez pas d'accès à Internet ou si vous n'êtes pas à l'aise avec ces formalités :**
- **Vous pouvez contacter**
 - **L'Observatoire Fiscal de la Communauté d'Agglomération le plus proche (sur rendez-vous)**
 - Bureau d'Agde : 04 67 94 63 89 ou 87
 - Bureau de Saint-Thibéry : 04 34 53 70 33 ou 34
 - **France Service** : 04 67 01 24 22 (bureau d'Agde)
 - **Le service itinérant** (pour les villes de la CAHM) : 04 67 01 07 93
- **Vous pouvez appeler** le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00
- ★ **Retrouvez les informations sur cette obligation**
<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/impot-espace-particulier>

NAISSANCES



FAVIER Livia ♦ PEREZ Loucia ♦ JACQUES Lou ♦ BOUTIGNY Romy ♦ ELBAZ Aya ♦ BENITO Luna ♦ DELORT Lucas ♦ GUITTON Lisana ♦ PAYELLE Arya ♦ VERSTRAET Timéo ♦ MEUNIER Giulia ♦ LAGACHE Kais ♦ MAGNIER MARTINEZ Adam ♦ AUGUSTE Aliya ♦ GOSELIN Diego ♦ SANS SOLER Livia ♦ RIBESOLS Estrella ♦ GAYDE DOUZAL Mya ♦ FAGES Maylonn ♦ AVEILLA Maya ♦ LEMENU Lorenzo ♦ DANY Pablo ♦ TORTOSA MARECHAUX Decilya ♦ BASTID Cayden ♦ STRAUISOVS Lilita ♦ HERZOG CORTIJO Noa ♦ PATRAC Isaac

MARIAGES



DAMIER Allan et MERLO Auréline ♦ ALCOJOR Nicolas et LADEVÈZE Véronique ♦ VINCENT Sylvain et LLORENS Eva ♦ FORNER Fabien et TANQUEREL Audrey ♦ BOOTH James et CORRIEU Alice

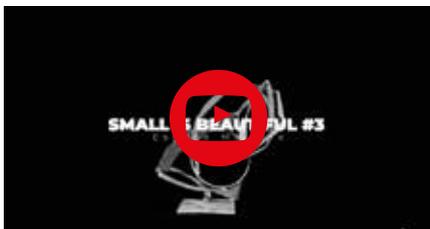
DÉCÈS



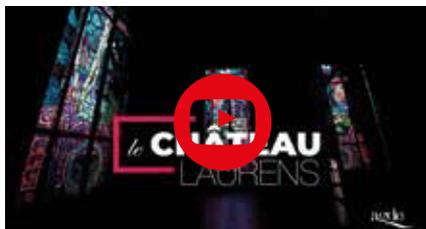
BOUYSSOU Alain, 60 ans ♦ FAURE Marie-Louise épouse OBERDORF, 83 ans ♦ PASTOR André, 90 ans ♦ PATRACH Gina veuve MATHIEU, 81 ans ♦ LOISEL Maryse, 63 ans ♦ BLAYAC Henri, 89 ans ♦ LIVERATO Bernard, 81 ans ♦ ALRIC Lucien, 101 ans ♦ GAGNEUX Marthe veuve BORG, 91 ans ♦ MARTINELLI Nicola, 92 ans ♦ ANDREU Alphonse, 91 ans ♦ AÍTA Ivan, 90 ans ♦ BURGNEAUX Claude, 86 ans ♦ CAUQUIL Henri, 87 ans ♦ RENARD Daniel, 70 ans ♦ OLIVIER Clément, 83 ans ♦ DROUYET Mireille épouse LADAGNOUS, 73 ans ♦ BALLESTA Marie veuve HERNANDEZ, 93 ans ♦ ALBERTINI Karenne, 45 ans ♦ CALVET Gérard, 85 ans ♦ BELOT Catherine épouse ANDRE, 65 ans ♦ POITDEVIN Patricia, 63 ans ♦ BOYENVAL William, 77 ans ♦ BOCQUET Catherine, 71 ans ♦ TISSIER Suzanne veuve JAVIOT, 91 ans ♦ GARCIA Joseph, 88 ans ♦ ROVIRA Alexandre, 89 ans ♦ ROUANET Gisèle veuve BOMPAR, 89 ans ♦ DURU Jean, 79 ans ♦ KELLER Irène épouse GRAICHE, 83 ans ♦ SOLER Eric, 56 ans ♦ CHUTE Brigid épouse LAFARGUE, 78 ans ♦ CUARTERO José, 85 ans ♦ REGAD Jean-Louis, 64 ans ♦ ROS Serge, 72 ans ♦ GERMANY Eloi veuve RONDEL 86 ans ♦ DULAC Maurice, 77 ans ♦ FREMONT Maurice, 92 ans ♦ BARRIOL Mélina, 88 ans ♦ PALUMBO Richard, 57 ans

En vidéo

Sur Youtube : Ville d'Agde Officiel



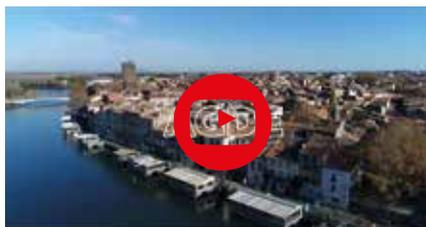
Small is Beautiful #3



Le château Laurens ouvrira en juin 2023

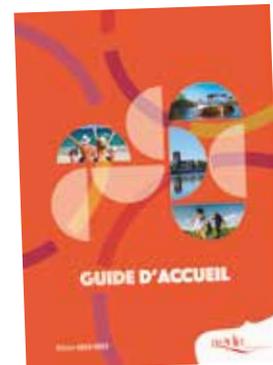
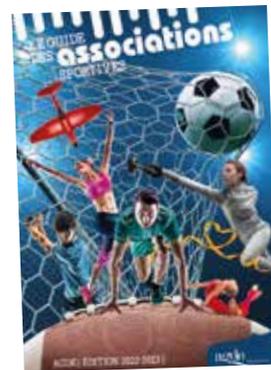


Les repas-spectacles de la Ville



Les réalisations des dernières années

Publications municipales



Retrouvez l'ensemble des publications sur www.ville-agde.fr et dans les lieux d'accueil municipaux

DU 12 AU 14 MAI 2023

La Folie DEUCH'!

AGDE, LE CAP D'AGDE,
LE GRAU D'AGDE, LA TAMARISSIÈRE
& MARSEILLAN



Création et dessin : Laurent Chevrens - Direction de la Communication de la Ville d'Agde - 05/2023

